

L'ACTION NATIONALE

Volume LXVIII, Numéro 7

Mars 1979

\$1.50

ÉCONOMIE ET SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION

par François-Albert Angers

1979, L'ANNÉE DE LA SOLIDARITÉ?

par Pierre Trépanier

LE FÉDÉRALISME QUI SÉPARE

par Odina Boutet

QUÉBEC A-T-IL CE QU'IL FAUT?

par Jean Genest

L'AFFAIRE DU CHÂTEAU MAISONNEUVE

par François-Albert Angers

RÉACTIONS À ANDRÉ SIEGFRIED — 3

par Lise et Pierre Trépanier

L'ACTUALITÉ SUR LE VIF

par Patrick Allen

NOTRE BILAN FINANCIER

par Jean Genest

**LA COMPARAISON LINGUISTIQUE
DE 1971 ET 1976**

par Charles Castonguay

TABLE DES MATIÈRES

FRANÇOIS-ALBERT ANGERS: Économie et souveraineté-association	535
PIERRE TRÉPANIER: 1979, l'année de la solidarité? ..	547
ODINA BOUTET: Le fédéralisme qui sépare	550
JEAN GENEST: Québec a-t-il ce qu'il faut?	561
FR.-A. ANGERS: L'affaire du Château Maisonneuve .	579
LISE ET PIERRE TRÉPANIER: Réactions à André Siegfried — 3	587
PATRICK ALLEN: L'actualité sur le vif	602
JEAN GENEST: Notre bilan financier	617
CHARLES CASTONGUAY: Comparaison linguistique de 1971-1976	621

ÉTAT OU ADMINISTRATION?

"Historiquement et culturellement, le fait est que les Québécois et les Canadiens Anglais n'ont jamais compris le fédéralisme de la même façon. Pour nous (on s'en aperçoit vite en étudiant la pensée des hommes politiques québécois, à quel-que parti qu'ils appartiennent, ainsi que les déclarations des Pères québécois de la Confédération), le fédéralisme a toujours été perçu comme la garantie de l'autonomie provinciale.

Dans cette perspective, les provinces sont de véritables États doués de la souveraineté dans leurs domaines de com-pétences. Cependant, dès 1867, pour les Canadiens Anglais le fédéralisme devait permettre la création et le maintien d'un gouvernement central fort à Ottawa et la naissance d'une nouvelle nationalité canadienne. Par conséquent, les administra-tions provinciales (car c'est bien d'administrations qu'il s'agissait, pas de véritables États) jouissaient d'une certaine latitude, mais le gouvernement sérieux, le *senior government*, l'instrument réel du pouvoir politique, c'est à Ottawa qu'il se trouvait et qu'il devait rester." CLAUDE MORIN, à la Chambre de commerce, 15 janvier 1979, à l'Hôtel Windsor.

L'ACTION NATIONALE

Volume LXVIII, Numéro 7

Mars 1979

\$1.50

ÉDITORIAL - 1

Économie et souveraineté-association

par François-Albert Angers

Il y a des choses qui sont admissibles en stratégie, à condition de ne pas sacrifier ou menacer indûment l'essentiel pour gagner l'immédiat. Il y a même des nécessités stratégiques qui impliquent des risques raisonnables par rapport à l'essentiel recherché, quand la réalisation même de l'essentiel est évidemment à ce prix. Mais les exigences de la stratégie ne doivent jamais nous faire perdre le sens réel des choses, ni le mettre vraiment en jeu.

La souveraineté-association appelle des interrogations, des réflexions cruciales à cet égard, car la formule même met en balance, par l'utilisation même des mots, la signification profonde à donner aux options politiques fondamentales du peuple québécois.

Mon propos ici veut se dégager des stratégies, donc ne pas les mettre en cause, quelque critiques que puissent paraître mes observations, fût-ce par l'interprétation que d'aucuns en peuvent faire. Non pas que je me sente obligé à des complaisances envers le gouvernement actuel du Québec, mais je veux laisser ici à l'analyse toute sa portée, non pas de neutralité, mais d'objectivité. Car c'est à analyser certains aspects économiques du concept et de la réalité de souveraineté-association que je veux m'appliquer pour le moment.

La formule est en elle-même gênante pour une compréhension claire des problèmes d'un Québec en voie de libération, car elle oblige à situer la question de l'indépendance dans une perspective plus forcément ambiguë.

Les deux idées de statu quo et d'indépendance prises seules sont plus simples d'abord en termes d'idée, mais pas nécessairement pour cela en termes de réalisation. En statu quo, rien ne change; en indépendance, nous sommes libres de faire ce que nous voulons *en théorie*.

Avec la souveraineté-association, nous sommes liés en idée même à une entente fondamentale estimée désirable ou même nécessaire, fût-ce pour des motifs uniquement politiques ou stratégiques, avec le Canada.

Non pas seulement à la reconnaissance de notre souveraineté même, et à ses conséquences normales, mais aussi à des aménagements institutionnalisés de vie commune dans le cadre de la souveraineté reconnue.

De plus, dans sa déclaration d'octobre, le premier ministre a lié la souveraineté et l'association en un tout indissociable, sinon indissoluble, comme le suppose le trait d'union mis entre les deux mots. Il est précisé au surplus que l'"association" comporte "union douanière" et "union monétaire". Même si la position n'est que stratégique, au moins jusqu'à ce qu'ait lieu un autre référendum, ou une élection générale portant entièrement sur ce sujet, il n'y aura pas, dès après le "oui", d'association négociée sans souveraineté reconnue, mais non plus pas de réalisation de la souveraineté tentée sans association réalisée.

Cela rend plus important de dégager les significations économiques réelles qui se trouvent impliquées dans le maniement de la formule. Et d'autant plus que dans le feu des discussions et des efforts de conviction poursuivis auprès de la population pour la convaincre d'accepter le projet d'indépendance mitigée, le risque sera grand de faire flèche de tout bois; et de finir par dire des choses d'un tel poids sur la nécessité même de l'association, que la souveraineté elle-même risquera d'apparaître en tous points impossible sans la "générosité" du Canada à accepter ce qui apparaît ainsi impossible sans cela.

Il importe d'autant plus encore de bien dégager les significations impliquées que persiste, dans l'esprit des gens, de la confusion sur le fond même de la question, confusion que se plaisent à entretenir les adversaires de l'indépendance, y incluant à la fois des économistes qui font de la politique et d'autres qui les appuient en fonction de certains de leurs modèles traditionnels.

Si l'on remonte à une quarantaine d'années, il n'y avait guère qu'Esdras Minville pour souligner les dégâts économiques que la Confédération canadienne a causés au Québec. La quasi-totalité des autres, même parmi les

plus ardents nationalistes, voyaient bien les dégâts mais ne faisaient pas la relation avec l'économie; ils la faisaient uniquement avec les aspects politiques et culturels.

L'idée qu'entretenait généralement le nationalisme posait qu'il nous fallait plus d'autonomie, ou d'indépendance, parce qu'un peuple ne peut pas sans périr, confier la direction et l'administration des choses culturelles et sociales à une majorité étrangère. Mais il était généralement accepté que l'indépendance devait autant que possible être évitée à cause de son "coût économique".

Autrement dit, à l'époque, il était généralement pris pour acquis, selon les enseignements de la théorie classique des relations internationales, comme des modèles de production reliés aux dimensions optimums des marchés, que la Confédération était forcément bénéfique au Québec en lui ouvrant l'accès à des marchés non protégés dans un plus grand espace.

De là, on en vient assez aisément à la conclusion que l'intégration économique du Québec au Canada est indispensable à sa prospérité. En telle hypothèse, la souveraineté-association devient pratiquement la seule voie possible vers un stade approprié de souveraineté aussi large que possible.

Mais si cela n'était pas vrai — et selon moi, ce ne l'est pas — la souveraineté-association constituerait une entrave sérieuse à l'expansion et à l'épanouissement complet du Québec. Ce n'est pas le moment ici de pousser bien loin la démonstration de l'erreur de perspective qui nous a fait voir la Confédération économiquement avantageuse au Québec. J'ai d'ailleurs exposé mon point de vue à ce sujet dans plusieurs articles (dans cette revue et aussi dans mon ouvrage sur *La coopération — De la réalité à la théorie économique*, vol. 1, chap. 10).

Il a fallu que nos connaissances économiques soient bien insuffisantes ou bien abstraites, au temps jadis, pour qu'on puisse nous faire croire avantageux, sans plus ample examen, un régime économique qui a

condamné notre peuple, dans un pays riche en ressources et bien placé sur la carte géographique du monde, à émigrer en masse vers l'étranger; puis avec l'avènement de la sécurité sociale, à vivre d'assurance-chômage et d'assistance sociale en raison d'un taux de chômage constamment supérieur à la moyenne canadienne.

Si, au contraire de la thèse officielle, la Confédération est responsable de ce sous-développement à cause du système de relations qu'elle a engendré entre le Québec, le Canada et le reste du monde, ce ne sera pas la "trouvaille du siècle" que de la perpétuer, à travers la souveraineté, dans une association trop étroite.

Il importera que cette situation d'association dure le moins longtemps possible... ou qu'elle ait comme conséquence de provoquer un renversement radical de la politique canadienne à notre égard, ce qui comportera de gros sacrifices de la part du Canada. Autrement, avec l'union monétaire et l'union douanière, éléments qui avec les politiques d'investissements, constituent les principaux facteurs de notre sous-développement actuel, rien ne sera guère changé sur le plan économique au pays de Québec. *Or, c'est pour changer cela et rendre le Québec prospère que l'indépendance s'impose aujourd'hui encore plus sur le plan économique que sur le plan culturel.*

Il ne résulte pas de ce qui précède que la souveraineté-association est sans valeur, au delà même des perspectives stratégiques en vertu desquelles on ne l'envisage peut-être qu'à titre temporaire. La vision de l'économiste, même juste, a souvent le défaut de s'appuyer sur des agencements rigoureux qui font abstraction du temps, c'est-à-dire dont les conséquences sont plus certaines à long qu'à court terme. Et en l'occurrence, le court terme, c'est la période de transition critique qui surviendrait au lendemain d'une indépendance déclarée absolue.

Le transfert des relations internationales du Québec à des arrangements plus avantageux que ceux des relations avec le Canada ne se fera pas en criant "ciseaux".

Réussir à stabiliser la situation actuelle pendant un temps, malgré les animosités, en raison des avantages mutuels qui en résulteront; mettre le Canada en position de faire son choix quant aux avantages qu'il pourrait être prêt à nous accorder pour garder notre allégeance et notre clientèle, ou l'induire à accepter le désengagement progressif nécessaire avec le minimum de heurts; ce sont là sûrement des avantages non négligeables à considérer.

Mais fondamentalement, il faut que l'indépendance conduise à la désagrégation progressive du Québec par rapport au Canada jusqu'à un degré x qui reste à déterminer. Pour cela il faut qu'il puisse jouer librement des grands leviers économiques que sont notamment la politique douanière ou des traités de commerce directs ou dans le cadre des grands organismes internationaux, ainsi que la politique monétaire.

L'un des grands torts que la Confédération a fait au Québec, c'est précisément de l'avoir retourné vers l'intérieur du Canada, avec les coûts énormes qu'il encourt pour en rejoindre le centre, en étant l'extrémité, alors que sa situation géographique lui confère une vocation économique internationale éminente, vu notamment l'étendue de ses richesses naturelles.

Sa position sur un océan, avec cette extraordinaire voie maritime qui le pénètre de part en part, et ce fjord non moins extraordinaire du Saguenay, qui porte la mer jusqu'au cœur d'un Bouclier riche en ressources, lui aurait permis de livrer à bon compte ses produits — si l'investissement approprié s'était préoccupé de les mettre en valeur — à travers le monde entier.

En termes de coûts de transport, nous sommes plus proches de Londres, de Paris, de Casablanca ou de Rio que de Winnipeg ou de Vancouver. Du moins, on disait autrefois pour montrer les grandes différences de coûts entre les transports maritimes et les transports par rail (j'avoue n'avoir pas vérifié récemment si des changements techniques révolutionnaires auraient pu renverser ces conditions) qu'il en coûtait moins cher pour

transporter des marchandises de Montréal à Vancouver par le Canal de Panama que par rail à travers le Canada.

Il faudra en venir à de telles perspectives pour faire la grandeur d'un Québec qui se veut une économie ouverte pour se donner un plein développement moderne; et non pas se satisfaire de rester enfermé avec un Canada qui, lui, ne pouvait guère faire mieux, dans la masse continentale nord-américaine. Solution de facilité. Pour nous garder, il veut nous faire croire que nous ne pouvons pas faire mieux sans lui et devons accepter le chômage chronique et l'assistance sociale pour 15 à 20% de la population comme prix de notre volonté de rester un État français et de notre refus de nous intégrer pleinement au Canada par le déplacement des nôtres vers l'Ouest.

En attendant, la souveraineté-association, avec ses avantages à court terme, risque d'avoir un désavantage psychologique à long terme: celui d'ancrer encore plus dans la mentalité populaire l'idée que le Québec ne peut pas se passer économiquement du Canada, donc ne doit pas aspirer à la vraie souveraineté. Corde sur laquelle jouent les adversaires.

Claude Ryan s'en fait l'ambassadeur jusque chez les premiers ministres des autres provinces (dans un pays normal, on appellerait cela de la haute trahison), en disant que le projet de souveraineté-association est lui-même vain parce que les autres provinces vont refuser de négocier l'association. Et il se promène pour leur demander de ne pas négocier afin de faciliter son accès au pouvoir.

À ce sujet, il faut sortir des abstractions ou des généralités et regarder la réalité bien en face. La négociation de l'association sera surtout importante pour obtenir voix au chapitre des décisions prises par le Canada, notamment en politique douanière et en politique monétaire. *Mais l'état d'association au Canada va se trouver automatiquement réalisé au jour même de l'indépendance sans qu'aucune négociation ait à intervenir.*

Réfléchissons en effet à ce qui survient alors très concrètement. Pour avoir déclaré l'indépendance, le Québec n'aura pas de ce seul fait érigé un mur douanier entre l'Ontario et le Québec, ni créé une monnaie québécoise. Aux lendemains de l'indépendance, la frontière ontarienne reste toujours libre de douanes et de douaniers; et si le Québec s'abstient de voter des droits et d'édifier un tarif douanier, rien ne se trouve changé de nos relations commerciales ou de notre association actuelle avec le Canada sur ce plan économique.

Toutes les affaires continuent de s'effectuer en monnaie canadienne, qui est la monnaie que tout le monde a dans son portefeuille; et encore là, tant que le Québec ne crée pas sa banque centrale et n'impose pas la circulation d'une monnaie québécoise, rien n'est changé et cet état de choses peut continuer ainsi indéfiniment.

En supposant que le Québec veuille rester ainsi (il le fera tout le temps qu'il négociera l'association juridique désirable pour continuer l'association de fait) que fera l'Ontario? Une chose est certaine: l'Ontario ne peut pas établir de droits douaniers contre les produits québécois; seul le gouvernement canadien a ce pouvoir. Le ferait-il? C'est là que pourrait commencer un jeu de représailles dont le Québec ne serait pas l'initiateur ni nécessairement l'unique ou la pire victime. C'est là un jeu qui se joue à deux.

À Ottawa et à Toronto, on saurait que la réponse du Québec ne pourrait manquer d'être un détournement de sa clientèle des produits de l'Ontario vers d'autres pays, qui seraient peut-être alors très heureux pour obtenir les commandes, de vouloir nous acheter les produits dont le Canada bloque l'entrée chez lui.

Autrement dit, de tels mouvements de représailles de la part du Canada ne feraient que nous obliger à pousser plus vite la désintégration qu'ils prétendraient ainsi bloquer. Nous chercherions ailleurs vers les États-Unis, le Marché commun européen, l'Amérique du Sud ou vers le Tiers-Monde, un système multilatéral d'échanges. Cette action compenserait les pertes que le

Canada nous infligerait, en accentuant les pertes que lui-même subirait. Mais ce n'est pas le refus de négocier l'association comme telle qui serait en cause. Tant qu'il y aurait refus de négocier sans plus, l'état d'union douanière continuerait d'exister également sans plus.

Même genre de situation quant à la monnaie. Le Canada n'a sa monnaie propre que depuis 1858. Pourtant le Canada de l'Union avant cette date, de même que le Haut et le Bas-Canada d'avant 1840 et le Québec d'avant 1791, ont grandi et se sont développés selon que le permettaient les politiques coloniales de l'Angleterre, sans problèmes d'"union monétaire".

Avec quoi y faisait-on des affaires? Avec des livres sterling, des dollars américains, des monnaies portugaises et espagnoles, etc. Aux lendemains d'une déclaration d'indépendance du Québec, il en deviendra ainsi tant que le nouveau Québec ne se sera pas donné sa monnaie propre. Et ceci sans qu'aucune négociation ou association soit nécessaire.

Tous les Québécois se trouveront alors, ce jour-là et les jours suivants, comme la veille, en possession de monnaies canadiennes avec lesquelles ils pourront continuer leurs affaires comme si rien n'était. Qui pourrait les en empêcher puisque ces sommes de monnaie leur appartiendraient en propre et garderaient toute leur valeur tant que d'autres Québécois continueraient de les accepter en échange. Une union monétaire de fait se trouverait par suite automatiquement réalisée, en vertu de laquelle il y aurait monnaie unique entre le Québec et le Canada.

Bien sûr des sommes de monnaie canadienne continueraient à sortir du Québec, exactement comme elles le font aujourd'hui sans plus, chaque fois qu'un Québécois devrait payer des produits ou des services à quelqu'un en dehors du Québec. Mais des sommes de monnaie canadienne continueraient de rentrer au Québec, comme aujourd'hui, chaque fois qu'une personne en dehors du Québec devrait y payer des produits ou des services acquis au Québec.

Le tout serait donc une affaire de balance des paiements entre le Québec et les différents pays. Une balance des paiements constamment déficitaire pourrait naturellement drainer nos disponibilités de monnaie canadienne pour les échanges intérieurs, en lieu et place de faire baisser la valeur au change d'une monnaie québécoise inexistante. Nous aurions alors à y remédier de la même façon que nous aurions à contrôler le change d'une monnaie québécoise ou les stocks de monnaie canadienne au Québec dans une situation réalisée de souveraineté-association.

Le gouvernement canadien n'y pourrait pas grand-chose, car il ne saurait tout de même pas nous enlever la monnaie canadienne que nous possédons, ni refuser de la reconnaître pour les paiements faits hors du Québec.

Mais que dire du déménagement possible, par les particuliers et les compagnies, des comptes de banque au Québec vers des succursales hors du Québec? Cela ne ferait qu'affecter les affaires de certaines succursales de banque, même pas de la banque elle-même dans notre système. De toute façon, dans la mesure où cette monnaie sert à des transactions québécoises, elle continuera de circuler au Québec pour la continuation des affaires québécoises même si les chèques sont tirés sur une succursale de banque à Toronto.

Si l'on suppose que, par précaution, tous les déposants de nos banques allaient déménager à Toronto, cela ne changerait rien en soi aux disponibilités monétaires au Québec, qui se manifesteraient tout simplement alors par un va-et-vient constant de monnaie entre Toronto et le Québec.

Mais qu'en serait-il du besoin d'accroissement de la masse monétaire pour tenir compte du développement de l'économie québécoise, la monnaie canadienne se trouvant sous l'égide du gouvernement canadien? Le mécanisme par lequel de la nouvelle monnaie canadienne peut venir en circulation pour les besoins de la conjoncture est lié à un automatisme dont la clef est au portefeuille des banques, par les obligations du Canada

qu'elles détiennent en grande quantité. Même coupées de relations directes avec la Banque du Canada — en supposant que le gouvernement du Canada voudrait consacrer cette rupture sans délai — nos banques continueraient de pouvoir trouver de nouvelles disponibilités monétaires canadiennes en liquidant progressivement leurs obligations du gouvernement du Canada.

Certes, comme à l'heure actuelle, la Banque du Canada pourrait refuser de les acheter elle-même; et par suite obliger nos banques à refaire leur caisse à même la monnaie existante, sans accroissement de la masse monétaire globale. Il n'en resterait pas moins qu'en effectuant de telles liquidations en dehors du Québec, il y aurait accroissement de la masse de monnaie au Québec, même s'il n'en résulte pas d'accroissement par rapport à l'ensemble Canada-Québec.

De plus, la Banque du Canada ne pourrait pas se refuser indûment à intervenir sans qu'il en résulte une pression à la baisse des cours des obligations du Canada, donc un risque d'affecter le crédit du gouvernement canadien à l'intérieur même du Canada comme à l'étranger.

Bien sûr, tout cela pourrait s'accompagner de réflexes psychologiques aberrants, dont pourraient résulter alors certaines complications temporaires. Mais les premières victimes risqueraient d'être les personnes mêmes qui perdraient leur sang-froid, beaucoup plus que l'économie du Québec en général.

C'est un épouvantail que cette vision d'un Québec économiquement catastrophé au lendemain d'une indépendance déclarée parce que le Canada refuserait de négocier une souveraineté-association! Si nous savons ne pas nous énerver, les chances seront que la vie continuera de se dérouler alors passablement comme elle va aujourd'hui sur le plan économique, pendant que nos gouvernements continueront de négocier sans issue, encore passablement comme aujourd'hui.

Ce qui fera la différence, dans notre monde d'aujourd'hui, c'est la force de la quasi-unanimité avec la-

quelle les Québécois se prononceront en faveur de la souveraineté-association; et mieux encore en faveur de la pure et simple indépendance. Dans notre monde démocratique actuel, on ne pourra refuser de se rendre à notre volonté clairement exprimée. C'est pourquoi on se démène tant pour nous faire peur et nous induire ainsi à ne pas l'exprimer. LA VOLONTÉ, LE DÉSIR IMPÉRIEUX DU CANADA ANGLAIS DE NÉGOCIER, VU SES INTÉRÊTS, SERA D'AUTANT PLUS FÉBRILE QUE NOUS NOUS MONTRERONS PLUS DÉTERMINÉS À ALLER DE L'AVANT, QU'IL PUISSE OU NON Y AVOIR ASSOCIATION, AU SENS INSTITUTIONNEL QU'IMPLIQUE LA SOUVERAINÉTÉ-ASSOCIATION.



ÉDITORIAL — 2

1979, l'année de la solidarité?

par Pierre Trépanier

Les fins d'année poussent aux bilans et aux récapitulations. Heureusement, ces examens de conscience se déroulent dans le climat des fêtes, propice aux élans de générosité. On est alors prêt à pardonner presque autant aux autres qu'à soi-même. Les rancunes, fondées ou imaginaires, s'estompent au profit des expériences positives, que la mémoire se plaît à évoquer.

Peut-être en est-il des peuples comme des individus?

Dans l'Amérique massivement anglophone, seuls le Québec et l'Acadie paraissent tenir bon. Celle-ci périrait sans celui-là; celui-là s'appauvrirait sans celle-ci. L'histoire les a faits solidaires. Les périls et les défis qu'ils partagent les rappellent constamment à la conscience de leurs devoirs. Ce sont des devoirs de solidarité.

La solidarité n'est qu'un vain mot si elle n'est active. Une solidarité sonore mais vide est une faute et une hypocrisie. L'histoire de la solidarité Québec-Acadie n'est pas exempte de fautes et d'hypocrisies. Parfois le Québec a été oublieux, égocentrique: il a dû revenir en son centre essentiel pour s'y retrouver, s'y fortifier. C'est fait: il renaît à la solidarité. Parfois l'Acadie aussi s'est oubliée. Succombant à la tentation des jalousies mesquines et des frayeurs puériles, elle a cru voir des alliés dans ses adversaires anglophones, des adversaires dans ses alliés naturels. Toutes choses se replacent dans leur juste perspective: elle renaît à la solidarité.

Ce désir de solidarité, le Québec et l'Acadie l'ont éprouvé à plusieurs reprises. On peut remonter aux sources de l'histoire française sur le continent pour le démontrer. N'allons pas si haut dans le temps. *La Minerve*, journal montréalais, a publié, le 18 juillet 1881, un article intitulé "Réveil des Acadiens". C'était à la veille du congrès de Memramcook. "Les Acadiens sont des nôtres, y lit-on, et, qui plus est, ont aujourd'hui besoin de nous. À notre tour, nous pourrions avoir besoin d'eux plus tard. On ne sait pas ce que la Providence réserve à la race française dans ce pays." Plus bas, le rédacteur trouve cette heureuse formule: "Le passé de deux races

se ressemble, mais leur avenir se confond." Il précise sa pensée: "Mais si nos deux passés se ressemblent comme un deuil ressemble à un autre deuil; si nos deux avenir se mêlent et se confondent, nos nécessités présentes ne sont pas les mêmes. Les Acadiens, nés d'hier à la vie politique, n'ont pour eux que leurs droits civils, garantis par la constitution anglaise, tout le reste est à faire." Il conclut ainsi: "Quoi qu'il arrive, quel que soit l'avenir qui nous est réservé, les Acadiens trouveront toujours chez les Canadiens — c'est-à-dire les Québécois — des amis dévoués et des frères."

Québécois et Acadiens sont rendus à une étape beaucoup plus fondamentale que celle à laquelle pouvait penser le journaliste du XIX^e siècle. Québécois et Acadiens ont rendez-vous avec leur destin. Se pourrait-il que ce rendez-vous soit la définitive conjonction de deux évolutions que le destin jusque-là aurait voulues parallèles?



Transformation

Dans un état de choses qui accorde le privilège de la décision à la majorité anglaise de l'Empire britannique, les Acadiens, qui ne sont pas une minorité, mais une nation, le Canada ne peut pas à lui seul assurer la survie de la langue et de la culture acadiennes. La France, qui a été le berceau de la nation acadienne, doit donc intervenir pour assurer la survie de la langue et de la culture acadiennes. La France, qui a été le berceau de la nation acadienne, doit donc intervenir pour assurer la survie de la langue et de la culture acadiennes.

"...quand la confusion et le
mélange se font dans les
mêmes villes..." *Montaigne.*

Le fédéralisme qui sépare

par Odina Boutet

Ce qui fait qu'un régime fédéral canadien réduit et brise la souveraineté, c'est la division des pouvoirs entre gouvernements inégaux. Ce qui fait qu'il sépare, c'est l'élection des représentants sous une allégeance qui n'est pas celle de leur société d'origine. Par exemple, le député élu d'une circonscription située en territoire québécois, pour un parlement fédéral canadien, ne porte pas un mandat de l'État québécois, mais un mandat de l'État canadien. On peut invoquer en paroles son origine québécoise et entretenir des illusions sur son caractère représentatif. Mais il est porteur d'un mandat canadien et non pas d'un mandat québécois. Il doit allégeance à l'État canadien et il lui faut se conformer à des politiques canadiennes et non pas québécoises.

Par ailleurs, un régime confédéral ne donne pas de mandat. Il reçoit les représentants que les États lui délèguent. Ce sont les États composants qui donnent les mandats. Ainsi, dans l'hypothèse d'une véritable confédération canadienne avec le Québec, les députés du Québec représenteraient le Québec et non pas une circonscription fédérale au Québec. Ce n'est pas en divisant l'allégeance du vote québécois en circonscriptions fédérales et provinciales, mais en donnant un mandat québécois, que la députation ainsi que l'allégeance resteraient québécoises. C'est ainsi qu'on évite la duplication des allégeances et la décomposition de l'identité qui en résulte autant pour les électeurs que pour les députés. C'est donc comme Québécois qu'un délégué serait mandaté, jamais comme Canadien ou représentant d'un autre État que le sien, sans confusion des nationalités ni des caractères d'origine.

Transformation

Dans un état de choses qui accorde le pouvoir des décisions à la majorité anglaise et, d'autre part, identifie des sociétés humaines différentes au seul nom de l'unique pays, le Canada se revêt peu à peu d'un seul caractère, celui qui se rattache aux décisions anglaises. La tromperie que constitue le nom du pays, le même que celui de ses premiers fondateurs, les Canadiens francophones, ne nuit aucunement au caractère anglais de la majorité qui prend, elle aussi, le nom des Canadiens.

Alors, dans ce régime fédéral, on n'a pas à savoir qui est Canadien d'une telle sorte ou Canadien d'une telle autre sorte: la population anglaise délègue ses députés en plus grand nombre que la population française. Les circonscriptions électorales sont fédérales et le mandat des députés est canadien, sans qu'il soit spécifié que les décisions et l'exercice du pouvoir doivent se faire dans le caractère de la population française ou de la population anglaise.

C'est la loi du nombre qui l'emporte et le nombre est anglais. C'est ainsi que le caractère du pays s'en suit. Mais il ne s'agit pas d'un caractère unique à tous les paliers des activités dans l'ensemble de la population. Au sein même de chacune des deux sociétés en cause, une vie spécifique à chacune continue d'exister, sauf que pour la société anglaise, la continuité se fait sans brisure et sans privation, tandis que pour la société française, tout ce qui est de caractère canadien devient anglais. C'est une pente à sens unique qui a toutes les apparences de la légitimité et d'une certaine efficacité pour les anglophones.

Dans cette transformation du caractère français en caractère anglais, la démocratie se garde une conscience bien nette. Sans spécifier le caractère de la représentation, elle peut évoquer le caractère d'origine du représentant et dire: "Francophones, vous êtes représentés; voyez, vous avez des députés, des fonctionnaires, des ministres et des premiers ministres."

Mais aucun d'eux, à aucun moment de son mandat ou de son engagement, ne pourrait donner un caractère français à un ministère canadien, à un organisme canadien, là où les projets et leur exécution sont pensés et réalisés dans la tradition canadienne, pour le fonctionnement de la mentalité anglaise.

Même en supposant que l'anglicisation du Canada ne soit pas aussi avancée que nous le savons, imaginons pour un instant que nous repartions à l'An Un de la fédération canadienne: des députés élus avec mandat canadien dans les circonscriptions fédérales de langue française

angliciseraient aujourd'hui le Canada encore plus vite qu'il ne l'a été dans les années antérieures. Les circonscriptions de langue française sont aujourd'hui envahies par les communications anglaises, alors que dans le passé c'était l'isolement et la vie française en réclusion.

Dissimulation

La dissimulation du caractère anglais sous le nom de canadien, facilite la pénétration des communications anglaises sous une identification canadienne. La même identification canadienne sert au député d'une circonscription fédérale de langue française pour soutenir des politiques et une allégeance canadienne qui sont de caractère anglais, ou qui nous attachent à des décisions de la société anglaise. C'est donc en définitive à une allégeance de caractère anglais que l'allégeance canadienne nous mène sous un régime fédéral.

Cette allégeance au caractère anglais du Canada reste cachée sous le nom familier des Canadiens. Nous subissons donc, en ce pays ainsi constitué, une majorité anglaise qui donne son caractère très naturellement à son activité comme à sa pensée, un régime fédéral qui transmet ce caractère aux participants, soit chez ses représentants soit chez les électeurs qui en acceptent implicitement les conséquences. Le Canada est donc un pays fédéral de caractère anglais, alors que la société anglaise transmet son caractère à ce qui est canadien.

L'apparence inoffensive des circonscriptions électorales fédérales a suffi à cacher le transfert d'identité qui s'opère en douce avec l'attribution du mandat. Le député fédéral, muni d'un mandat canadien, donc d'apparence française pour ceux qui sont d'origine française, ne semble pas devenir un transfuge. La population vote avec une certaine conscience d'accomplir un devoir naturel. Les francophones ont acquis cette conscience alors qu'ils vivaient encore isolés dans leurs petites patries locales, les paroisses traditionnelles. Ils sont aujourd'hui divisés là-dessus, précisément parce que certains d'entre eux connaissent le caractère anglais du

régime fédéral, tandis que d'autres se sentent attachés à leur tradition canadienne d'autrefois.

Le séparatisme fédéral

Imperceptiblement, l'intrusion du caractère anglais dans les manières canadiennes est devenue à leurs yeux comme une forme inévitable de l'autorité. Pendant qu'ils se disent plus identifiés à leur gouvernement québécois, ils se croient inévitablement liés à l'autre gouvernement canadien. Pendant que les députés fédéraux donnent leur allégeance à ce gouvernement canadien, les électeurs acceptent du même coup cette allégeance. Il en résulte une double allégeance une québécoise qui est de caractère nettement francophone, et une canadienne dont le caractère est incertain pour eux. Au plan des identités, les francophones du Québec restent en ballant entre deux identités, une qui est maintenant incertaine au niveau canadien et une autre qui demeure incomplète au niveau québécois.

La double allégeance est en train de gruger l'identité d'une population francophone qui vit d'une façon incertaine au niveau fédéral et d'une façon incomplète au niveau provincial. La décomposition de l'identité au sein de la population francophone s'aggrave d'une division quant au choix de ses objectifs nationaux ou collectifs. Une partie de cette population reste attachée à la tradition canadienne sans admettre le caractère anglais, envahissant et restreignant pour son caractère français. L'autre partie veut compléter sa vie au niveau québécois, en y portant toute son allégeance et en refusant la division que le Canada lui impose.

Puisque le caractère anglais du Canada est inévitable sous le gouvernement de la majorité, et que le caractère fédéral du Canada ne peut que légitimer des mandats canadiens, donc anglais de caractère par la suite, quand ce n'est pas par le fait même, il est bien clair que tous les représentants du Canada ne peuvent être que mandatés pour continuer l'anglicisation du Canada.

La seule façon de préserver l'identité de la société de langue française est de munir ses représentants de

mandats qui relèvent d'un pouvoir qu'elle exerce là où elle peut l'exercer. Le Québec est cet État où les pouvoirs de la société de langue française peuvent être complétés. Il ne devrait plus y avoir de circonscriptions électorales fédérales au Québec pour le choix de représentants canadiens. Mais seulement des circonscriptions électorales québécoises qui donnent des mandats québécois et non pas canadiens.

À toute chose, il faut prévoir les conséquences. Et on ne peut se fermer les yeux sur une réalité aussi criante et dont les résultats découlent le plus naturellement du monde des dispositions qui ont été prises. Une majorité gouverne et pense dans son caractère, et une minorité se laisse gouverner et se met à penser selon les latitudes qui lui sont laissées. Le courant est naturel.

La supercherie de la représentation fédérale est dans le déguisement canadien. Un mandat canadien ne peut qu'être un mandat de caractère anglais. Personne ne change la nature des choses en les changeant de nom. Nous ne sommes plus des vaincus oubliés dans le fond de leurs paroisses, à qui on peut faire croire que les Anglais en prenant leur nom leur ont laissé la chose!!!

Dans notre caractère

Le respect que nous devons à notre société humaine de langue française, s'il ne nous est pas accordé par les fédéralistes dans cette lente décomposition de notre identité, devra venir de l'exercice naturel de nos activités selon notre caractère. Cela suppose que notre population aura su surmonter la supercherie qui se cache dans l'emprunt de son nom d'origine canadienne par une autre population qui n'en a pas le caractère. Ne l'oublions pas, un mandat est une limitation, et un mandat accordé en dehors du caractère d'une collectivité ne comporte pas un exercice de représentation dans ce caractère.

Un mandat accordé sous la limite d'une représentation canadienne implique également que c'est le caractère canadien qui doit être utilisé. Or, ce caractère étant celui de la majorité effective est aussi celui de la majorité active, donc anglais. Un député québécois sous

mandat fédéral doit se conformer à l'utilisation des manières de penser et de faire qui sont en usage dans les milieux canadiens, donc anglais. Cet aspect culturel du problème exclut le fonctionnement d'une mentalité autre que la mentalité canadienne, donc anglaise.

Gouvernement universel

De nos jours, beaucoup de gens parlent de gouvernement universel et de fédéralisme. Il ne semble pas qu'on fasse tellement de cas du lien naturel qui doit exister entre les activités exercées dans la société et le caractère de la représentation qui doit en être faite, surtout au niveau politique.

Cette représentation est déjà imparfaite lorsqu'elle est accomplie normalement, c'est-à-dire dans l'identité entre la société humaine représentée et la mission qui est confiée au représentant, ou autrement dit, dans l'identité entre les mandataires, le mandaté et le mandat. S'imagine-t-on que dans une représentation où l'identité fait faux bond à un niveau ou l'autre du mandat, on pourrait respecter les lois naturelles?

Dans un fédéralisme allemand, entre peuples germaniques, il y a identité culturelle, mais dans un fédéralisme canadien, entre francophones et anglophones, il n'y a pas identité culturelle. Dans l'idée d'un gouvernement universel, de même que dans le fédéralisme sans identité culturelle, il y a un abus et une exploitation de la nature humaine. Les arguments qui invoquent soit le désintéressement soit la neutralité sont du pur angélisme. Nous vivons dans un monde où les intérêts sont inégaux et divergents.

Nous avons été éduqués pendant un certain nombre d'années au Canada dans un supposé esprit de perfection qui nous était montré comme un idéal à atteindre. Cet idéalisme ne tenait pas compte des caractères vécus et se tournait tout entier vers les abstractions angéliques qui ne peuvent admettre de dispute entre rivaux. Alors que pendant ce temps la rivalité est aussi inévitable que le combat pour la vie.

Dans un gouvernement mondial ou un fédéralisme sans identité culturelle, le supposé désintéressement ne pourrait s'accorder qu'avec un supposé intérêt général qui, à son tour, supposerait une égalité qui ne peut exister ni au même moment ni au même degré, le temps ayant ses exigences et la qualité ayant les siennes. Or précisément, dans les exigences de la qualité, il y a une notion élémentaire d'un caractère qui confère l'identité à chaque qualité. C'est pour la même raison qu'il n'y a pas de rôles neutres dans une culture, pas plus qu'il ne saurait y avoir d'activités neutres. Ou bien une chose a un caractère ou bien elle n'existe pas. Et si la même chose a plusieurs caractères, comme le Canada, et si ces caractères ne sont pas représentés distinctement, la chose est multiple et des discernements doivent être exercés.

Problèmes de pensée

Nous avons des problèmes de pensée au Québec. Pourquoi? Pour des raisons de discernement. Nous vivons dans une situation culturelle très particulière, dans la décomposition de notre identité sous une double allégeance politique.

On ne peut pas comprendre quelque chose d'intelligent, si quelque chose d'intelligent n'est pas fait.

Nous sommes intelligents et nous devenons intelligents, si nous n'avons pas à comprendre quelque chose qui est fait par intelligence. Si les choses qui sont faites viennent d'une autre sorte d'intelligence que la nôtre, nous devons pour les comprendre changer d'intelligence. Mais on ne change pas d'intelligence comme on change de chemise.

L'intelligence anglaise ne nous donne pas ses raisons comme nous sommes faits pour les recevoir en français. Nous vivons une période d'inconséquence qui affecte nos vies, notre pensée et nos actions. La fédération canadienne pose aux Canadiens-Français un problème irrationnel. La culture française au Canada est limitée à des rôles abstraits, sans passage dans le

monde réel et anglais qui gère et conçoit les activités et les choses canadiennes.

Problèmes de langue

En réduisant les rôles d'une pensée et de ceux qui pensent, on réduit les rôles de leur langue, non seulement dans les activités du pays mais dans leur propre esprit. Et là est le véritable problème de la langue française au Canada et au Québec. Quand nous l'aurons résolu à ce niveau-là, nous pourrons, comme les anglophones, nous passer d'une loi sur la langue.

Concentrons-nous un instant sur une observation à laquelle nous ne pouvons pas échapper: C'est en réduisant les rôles d'une langue qu'on réduit d'autant les schémas ou les représentations de la pensée, la disposition générale de l'esprit, la perspective des plans que l'on se trace, la vue de ce que l'on est ou devrait être.

L'image que l'on accepte pour soi-même devient négative, nos facultés incertaines, nos projets jamais assez rassurants pour servir de fondement. Le monde que nous formons semble insolite dans le monde des autres si bien installé.

Nous n'en finirions plus de faire cette démonstration. Tout ce qui amoindrit, d'une façon ou d'une autre, les schémas de la pensée, est néfaste à l'esprit en général et nuisible à la mentalité qui leur sert de mobile ou de véhicule.

Lorsque les rôles de gestion et de conception sont confiés à une mentalité étrangère, les schémas de la pensée qui en découlent sont aussi de conception étrangère. Il en résulte pour l'esprit une limitation, un errement et un constant désabusement. On nous engage alors à penser sur des termes qui ont été disposés de façon trompeuse, sur des propositions mal fondées ou détournées, sur des figures émotivement orientées vers des buts qui nous sont étrangers.

Notre pensée devient alors un organe difforme, et notre monde un univers restreint. La langue dans laquelle

nous exprimons cette pensée et cet univers devient désuète, parce qu'elle se revêt des mêmes caractères qui rendent notre pensée et notre monde peu utiles dans cette activité qui leur est étrangère.

Pour corriger cette situation, il faut reprendre les rôles de gestion, de conception et de décision, se refaire un monde à soi, dans un univers humainement complété pour soi. L'esprit ne peut pas se former normalement s'il est sans cesse sous l'inquisition d'une question qui n'est pas de son entendement, parce qu'elle lui est posée par un entendement étranger.

Notre grand tort politique aura été de continuer à raisonner, sous le gouvernement des anglophones, comme si la chose à venir était assurée par une disposition préalable qui n'a jamais été prise par nous. C'est ainsi que dans notre nouvelle logique nous sommes devenus un sujet qui assure l'action d'autrui, parce qu'il a perdu le caractère nécessaire pour assurer sa propre action.

Voilà où commencent, dans un simple mandat fédéral, des problèmes humains qui deviennent incontrôlables: perte d'identité, défection de la pensée, confusion culturelle, incertitude sur le caractère, opposition des activités et, désorganisation générale de l'authenticité, donc de l'autorité en soi.

Déconvenue d'une société

Cette déviation provient du fait que les activités qui s'exercent naturellement dans une société humaine distincte ne sont plus exercées ni représentées dans le même caractère, à des niveaux aussi essentiels et aussi décisifs que ceux de l'organisation supérieure et l'agencement des rapports d'autorité. Voilà l'effet du fédéralisme quand il s'applique à des groupes et à des individus qui ne partagent pas une même identité culturelle.

La désastreuse expérience canadienne devrait être mieux connue et mieux étudiée. Il y a encore beaucoup de nations et de sociétés humaines qui, dans le monde, pourraient s'éviter les mêmes égarements.

Quant au problème de réaménager nos relations avec le Canada, si ces relations doivent être assez étroites pour qu'il y ait association, ce devra être sous un mandat québécois, mais jamais sous un mandat canadien. C'est la condition qui préserve l'identité entre le caractère des activités et le caractère de la représentation. Que ce soit la représentation par une personne déléguée ou la représentation dans l'esprit, c'est par mandat québécois seulement qu'on peut éviter la décomposition de l'âme québécoise.

Montesquieu disait: "Une société ne saurait subsister sans un gouvernement". Ceux qui ont cru nous éloigner de notre but, en nous identifiant à une société de langue française plutôt qu'à une nation, dans le rapport de la Commission d'enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, nous en ont plutôt rapprochés. Car la société est concrètement ce qu'on veut désigner par définition dans la nation. Nous sommes cette société des humains qui partagent une même origine, les mêmes usages et les mêmes lois.

Dans ce précepte qu'une société doit avoir un gouvernement pour subsister, il ne vient pas à l'idée d'un citoyen que ce gouvernement pourrait être formé par d'autres que les responsables de leur propre vie. Pour Montesquieu ou n'importe lequel Français, une société française subsiste avec un gouvernement français. Mais pour une société confuse et mélangée, la notion de représentation n'est pas aussi claire.

La tâche de la société québécoise est de se démêler de cette confusion et de se donner un gouvernement qui ne soit pas incomplet ni ambigu. La responsabilité des citoyens est de se départir d'une double allégeance, pour n'en retenir qu'une seule, et de veiller à ce qu'elle ne soit pas à plusieurs sens. Car nous ne survivrons pas au mépris des lois naturelles. Notre nature humaine ne peut surpasser ni les facultés, ni le temps. Nous avons survécu dans l'isolement, mais nous ne survivrons pas dans le mélange des communications.



- Nos ressources naturelles

Le Québec a-t-il ce qu'il faut?

par Jean Genest

Le Québec a-t-il ce qu'il faut pour devenir indépendant? Avant que notre bateau prenne le grand large, ne convient-il pas de faire la révision de tout le bateau: gouvernail, cales, approvisionnement, communications, personnel d'embauche, moteurs et énergies motrices?

Faire l'indépendance cela demande à la fois du génie et du cœur aux tripes. Elle se fait dans une grande colère ou avec une immense fierté. Il faut avoir le goût d'y arriver et *plenty of guts*, disent les Américains. Nous ne pouvons plus partir "baluchon à l'épaule" comme au temps de la colonie française pour "aller aux fourrures" ou vers une autre terre. Mais il nous faut compter nos richesses, nos éléments de troc. Comment, autrement, entrevoir un formidable PROJET-QUÉBEC où, avec toute la souveraineté requise, nous serions capables de faire les associations nécessaires ou les négociations utiles?

La première question à nous poser est celle-ci: avons-nous les hommes qualifiés? avons-nous les hommes suffisamment résolus? avons-nous ceux dont l'appel sera assez puissant pour soulever tout un peuple de six millions à accomplir de grandes œuvres?

Avons-nous les hommes?

Une chose me paraît certaine: les hommes nécessaires nous ne les rencontrerons pas parmi les dirigeants du Conseil du patronat, de ces dernières années. La liste de leurs 400 membres corporatifs est assez révélatrice de leur ton nouveau. Cette liste contient trop de noms d'associations et d'entreprises anglo-canadiennes pour que ce Conseil du patronat soit une voix authentique du Québec français. La présence de nombreux membres de la grande finance anglo-canadienne ne leur permet pas d'avoir une voix désintéressée. La voix est française mais les peurs et les apocalypses sont typiquement du genre "minorité anglo-québécoise". En effet ne serait-il pas compromettant pour un vice-président, un directeur ou simplement un cadre canadien-français, au service d'une entreprise anglo-canadienne depuis vingt ou trente ans, de parler d'autonomie ou simplement de promettre son concours positif au PROJET-QUÉBEC qui se dresse devant nous?

Ces gens parlent au nom du réalisme mais ils ne sont pas réalistes. Ils sont seulement pratiques et donnent l'impression de beaucoup trop défendre leurs intérêts propres beaucoup plus que ceux de la nation franco-québécoise.

Ils sont la fausse note dans le concert contemporain au Québec. Ils ont l'agressivité de ceux qui poursuivent des combats d'arrière-garde mais pas l'esprit d'offensive de ceux qui construisent.

À part ce petit groupe, souvent compétent mais souvent trop "conditionné", nous pouvons dire que, depuis l'essor de nos grandes universités canadiennes-françaises et depuis que l'État du Québec met des fonds abondants à l'appui de nos hommes-ressources, le tableau culturel, social et économique a complètement changé. Une quinzaine d'enquêtes économiques poussées m'ont permis de prendre un contact prolongé avec ces gens et de saisir jusqu'à quel point ils ont modifié, par un redressement extraordinaire, notre monde économique.

Faut-il évoquer quelques gestes plus fameux? L'Hydro-Québec, dirigée par les Franco-Québécois, secondés par les ingénieurs autrefois vilipendés, traités de bons à rien et aujourd'hui reconnus comme capables d'entreprendre les plus grands barrages du monde. L'extraordinaire expansion du Mouvement coopératif Desjardins qui, de son Complexe à Montréal, surveille un empire dont la puissance lui vient de l'appui constant et magnifique du peuple canadien-français. La Laurentienne contrôle maintenant l'Imperial Life comme Provigo qui absorbe Loeb d'Ottawa et qui propose hardiment une offensive économique sur tout le continent nord-américain (*L'Action nationale*, décembre 1978).

Énumérons quelques hommes qui ont fait leur marque à travers la province: Roland Giroux, Jean-Marie Poitras, Antoine Turmel, Michel Bélanger, Roger Néron, André Dion, André Marsil, Paul Gourdeau, Jean-Louis Lévesque, Paul Normand, Jules Tourillon, etc. Indépendamment de leurs idées, ils ont ouvert un nouveau climat

et ils sont secondés par une petite armée de spécialistes de première valeur: actuaire, informateurs, administrateurs, spécialistes de la vente ou de la publicité. Bref, en grande partie à cause d'eux, le Québec de 1979 n'est pas le Québec de 1930. À cause d'eux, Québec connaît un développement dont n'importe quel pays peut s'enorgueillir⁽¹⁾.

Advenant le jour où le Québec prendra une injection d'autonomie plus radicale qu'aujourd'hui, ces hommes auront la responsabilité conjointe de vêtir, chauffer, nourrir, transporter plus de six millions de Québécois et de leur assurer un niveau de vie raisonnable. Pouvons-nous avoir foi en eux? Je le crois mais à la condition que, collectivement, ils prennent conscience de leurs responsabilités vis-à-vis de leur nation. Autrement dit, il faut absolument dépasser le conservatisme et les peurs du Conseil du patronat officiel. Leur dynamisme en affaires doit avoir son effet sur le Québec de demain.

Aurons-nous de quoi manger?

Nous savons maintenant que les dimensions du Québec agricole ne sont pas énormes. Pourront-elles, nos terres, nourrir six ou sept millions d'habitants?

Des études serrées ont montré que les produits agricoles et les produits d'élevage du Québec suffisaient à peine pour 55% de nos besoins. L'importation subvient à 30% de ces mêmes besoins, comme le café, le chocolat, les fruits tropicaux ou semi-tropicaux, etc.

Mais nous sommes en train d'accomplir de sérieux progrès en ce qui regarde l'élevage, la transformation industrielle des produits. C'est dans ces perspectives qu'il faut voir la nouvelle loi de Jean Garon, ministre de l'Agriculture, qui propose un zonage des terres arables.

1. M. Ivan Guay, dans *La Presse* du 3 janvier 1979, parle des entreprises d'État comme d'un troupeau d'éléphants blancs. Il ignore probablement que le mode de financement adopté par l'État est la grande cause de rapports déficitaires. Quant à leurs résultats globaux sur notre société, il paraît regarder le Québec du mauvais bout de la lunette! Ce type de libéralisme manchestérien est dépassé.

Il faut enlever aux spéculateurs les terres jugées convenables à l'agriculture et, avec leur mise en valeur, diminuer nos importations en produits maraîchers ou mieux servir les usines qui transformeront ces produits. Avec une géographie plus stable et mieux connue de nos terres cultivables, nous pourrions arriver à produire suffisamment pour répondre à 70% de nos besoins actuels. Aux États-Unis, 5% de la population suffit à nourrir le pays et une bonne partie du monde.

Des hommes pensent donc à demain. Des hommes sont déjà à construire le Québec de demain. La vallée du Saint-Laurent peut devenir une corne d'abondance. Tant que notre agriculture et notre élevage resteront déficitaires, il faudra importer et payer la différence avec d'autres richesses que nous trouverons en surplus.

Avons-nous de quoi nous chauffer et nous éclairer?

Nous n'avons ni platine ni diamants comme l'Afrique du sud. Nous n'avons ni charbon comme les États-Unis, ni pétrole encore comme l'Alberta. Mais nous avons l'électricité. Après l'URSS, nous sommes même le pays le plus riche au monde en électricité. Voilà une forme d'énergie limitée en ses applications mais qui ne tarit pas et qui ne pollue pas.

L'exploitation de toute les ressources hydrauliques de nos rivières nous donnera, au maximum, 30% de l'énergie dont notre pays aura besoin. Il nous faudra trouver et payer pour les 70% qui manquent soit sous forme de gaz, soit sous forme de pétrole. Aux prix fixés par l'OPEP, cela constitue une source de déficit extrêmement pénible.

Avec l'électricité, notre population a de quoi éclairer ses villes et ses nuits, réchauffer ses blocs de maisons et activer une partie de ses usines. Mais les transports (autos, locomotives, avions) et mille autres formes d'activités exigeront le pétrole.

Depuis novembre 1969 le gouvernement a formé SOQUIP (Société québécoise d'initiatives pétrolières).

Soquip a trouvé quelques petites poches de gaz près de Québec. Elle cherche dans le Saint-Laurent et en Gaspésie. Elle peut trouver dans l'Ungava. Mais, en résumé, à part les terrains achetés en Alberta, elle n'a pas encore fait de découvertes propres à modifier notre économie énergétique. Et si nous ne trouvons rien, le Québec sera longtemps déficitaire en énergies.

Nous explorons la tourbe, l'énergie éolienne, l'énergie solaire mais, encore une fois, 70% des énergies nécessaires devront venir d'autres sources que celles de nos usines hydroélectriques. Une négociation avec l'Alberta ou avec le Vénézuéla (ou avec le Mexique) sera nécessaire.

Il devient alors évident que, pour payer ce déficit, il nous faudra trouver des surplus ailleurs: 1) nos richesses naturelles et 2) nos richesses transformées par l'industrie. Avons-nous ce qu'il faut? Il faudra nous lancer vers l'énergie nucléaire. Oui, nous avons de l'uranium en abondance.

Pour construire nos immenses barrages, il nous faut emprunter sur les marchés internationaux, surtout américains. Ces derniers posent des conditions dont nous ignorons la teneur exacte. En bref, il s'agit d'une garantie que nous alimenterons leurs villes du nord-est, de New York à Boston, en électricité à bon marché pendant un certain nombre d'années.

En acceptant ces conditions, les Américains nous prêteront plus de sept ou huit milliards de dollars. D'autres viendront d'Europe et du Japon. D'autres viendront des surplus annuels de l'Hydro-Québec. L'ensemble représentera le coût total de La Grande, soit, selon les derniers chiffres, un total d'environ quinze milliards de dollars.

Cela coûte extrêmement cher. Mais une donnée est essentielle: en moins de dix-huit ans, avec la seule énergie électrique vendue, nous aurons payé toute cette dette. Le barrage nous restera: nous serons maîtres de nos taux de vente, aux provinces Maritimes, à l'Ontario

et aux États-Unis. Ces ventes représentent un surplus commercial suffisant pour payer une bonne partie des autres énergies importées. Sur ce point, nous sommes à la fois solides et fragiles. Mais nous devenons les Arabes de l'électricité.

Avec quoi payer notre déficit?

Si nous devenions banquiers du monde comme la Suisse, nous pourrions compter sur les surplus financiers: *le fameux argent de papier!* Mais il est plus sûr de compter sur nous-mêmes.

Nous avons la forêt: il s'agit d'une moisson extrêmement importante. Elle n'est renouvelable qu'à tous les quarante ans. Mais notre quantité de bois de forêt est telle que nous pouvons alimenter en papier une bonne partie de l'univers. Comme les prix du pétrole augmentent, il faudra augmenter les prix de notre papier et de nos produits forestiers ou former un OPEP du papier.

Il est possible que des pays consommateurs crient au meurtre! Mais les prix plus élevés empêcheront le gaspillage éhonté du papier, tel que pratiqué en Occident. Les journaux ne publieront plus que des choses utiles. Que de temps serait ainsi récupéré pour la culture des peuples! Moins de remplissage donnerait plus de temps pour vérifier les nouvelles et supprimer tous les mensonges. Moins lourds, les journaux conserveront leur poids d'or!

Une politique de reforestation judicieuse s'impose: notre forêt doit se renouveler à tous les quarante ans. Sa surface exploitable équivaut à la moitié du Québec global, soit 775,000 kilomètres carrés.

À part la forêt, il nous reste les mines. C'est d'elles surtout que nous voulons parler.

Avons-nous suffisamment de mines?

Le travail de tout un peuple vient surtout des activités primaires, secondaires et tertiaires. Les activités primaires concernent les ressources telles que nous les

cueillons dans la nature: l'agriculture, la forêt et les mines sont de bons exemples. Les activités secondaires sont celles qui s'exercent dans les métiers de transformation, par exemple l'industrie qui reçoit les matières premières: la laine et le minerai de fer pour les transformer en toiles ou en barres et tôles. Les activités tertiaires sont celles de l'administration, du fonctionarisme, de l'enseignement, bref les activités du bureau, de la santé, de la finance.

Pour qu'un pays reste au travail, il lui faut savoir exploiter ses ressources. Or, au Québec, nous n'avons pas une longue histoire avec les mines. Un prospecteur me disait: "Jamais je ne pourrais devenir un agriculteur ou un bûcheron. Moi, je suis à l'affût des roches et des sédiments. Je rêve et je calcule. Je cherche l'inconnu. Passer des mois et des mois, de-ci de-là, en examinant le terrain et ses composantes, pour moi c'est la vie la plus fascinante!" Évidemment c'est une vie très proche de la nature, épuisante. Mais une seule trouvaille apporte des joies inexprimables et des compensations pour toute une vie.

Aujourd'hui, il n'y a presque plus de prospecteurs isolés, à la recherche d'un gisement à fleur de roche. Les prospecteurs amateurs aussi disparaissent devant les professionnels tels que les techniciens et les ingénieurs du gouvernement ou des grandes entreprises. Leurs recherches, par avion, par équipes, donnent un rendement méthodique qui laisse peu de chances aux autres. Mais l'obstacle principal provient des sommes énormes qu'exige la prospection moderne. Un individu ne peut pas transporter le matériel d'exploration, de forage, de zonage requis.

Finalement les experts, basant leurs affirmations sur des statistiques fort précises, disent qu'entre la découverte d'un gîte prometteur et son exploitation, il se passe en moyenne une douzaine d'années et qu'une moyenne de \$25,000,000 auront été dépensés. Ainsi, dans la course aux richesses minérales, il ne reste plus que les gros entrepreneurs aux reins solides. Les petits restent des unités de commandos qui, dès un premier soupçon,

doivent se replier vers les grandes compagnies et leur vendre leurs droits.

Nous sommes en retard sur l'Ontario et, à ce point de vue, nous sommes un pays presque neuf. En 1920 la production minérale du Québec ne dépassait pas \$28,000,000, surtout à cause de l'amiante. Mais nous atteindrons les deux milliards vers 1980, surtout grâce au fer et à l'amiante.

Nous n'avons rien de spectaculaire comme l'Amazonie au Brésil. On vient d'y découvrir un gisement de 60 milliards de tonnes de fer à 66% pur. Diamants et pierres précieuses y abondent, de même qu'à peu près tous les minéraux métalliques. La route trans-amazonienne qui conduit à Brasilia et même au-delà, a bien servi le rêve du président Koubitchev quand il l'inaugura: il la vit comme l'axe autour duquel se grefferait la découverte systématique des richesses naturelles du Brésil. Il avait eu raison de voir grand. Il en va de même au Québec où la route entre Mattagami et Radisson constitue un axe pour explorer tout le Moyen-Québec.

Il faudra même garder et entretenir la route qui va de Fort-George, et Radisson jusqu'à LG 4, près du lac Caniapiscau. Non parce que le trafic augmentera du jour au lendemain mais parce qu'elle constitue une infrastructure essentielle à l'exploration minière et qu'après avoir payé pour la construire il vaut mieux l'entretenir que de lui permettre de retourner à la sauvagerie. Ces routes constituent des points de repère essentiels à tous ceux qui s'intéressent aux mines.

À partir de ces données: une infrastructure routière est à se construire; la prospection systématique avance graduellement; les découvertes sont déjà suffisantes pour affirmer que notre avenir est de ce côté. Nous ne serons peut-être jamais un Eldorado mais, non plus, une république de la banane! Nous ne sommes pas favorisés comme l'Afrique du Sud, le Congo et l'Australie mais nous ne sommes pas miséreux! Et nos mines continueront à produire quand toutes celles de l'Ontario se

seront vidées. Cela pourrait même signifier un retour de toute la haute finance vers Montréal, quand l'Alberta et l'Ontario auront épuisé leurs principales ressources minérales, peu après l'an 2000. Nous serons peut-être la Sibérie de demain! Goulags mis à part!

Les étapes douloureuses du réalisme

\$25,000,000 et douze ans pour exploiter une mine! Vous avez trouvé une roche curieuse. Vous l'avez comparée à d'autres échantillons de votre collection personnelle. Évidemment cela ressemble à quelque chose et c'est différent. Vous avez des soupçons mais vous n'êtes pas sûr. Vous ramassez différents échantillons dûment localisés. Vous les envoyez au ministère des Richesses naturelles, service des mines. Là des spécialistes vous les analysent gratuitement. Pendant ce temps vous inscrivez, parce que vous commencez déjà à connaître la fièvre des métaux, auprès d'un registraire du ministère, votre jalonnement d'un terrain minier. Chaque année, le ministère inscrit 30,000 à 40,000 terrains miniers où des prospecteurs ont cru trouver un projet de mine intéressant. Mais vous êtes méfiant: si les échantillons sont vraiment riches en zinc ou en manganèse ou en uranium, est-ce que les experts du gouvernement n'avertiront pas des compétiteurs éventuels? Garderont-ils le secret?

Vous poussez donc l'étude de votre terrain: les lignes géologiques, les surfaces horizontales et verticales de la pierre, vous suivez les moindres *dykes*. Vous faites un relevé minutieux, comme une lecture du terrain. Vous poursuivez le filon où vous avez pris vos échantillons. Vous pensez qu'il est plus sûr de vous procurer un deuxième et même un troisième terrain jalonné et certifié au bureau du registraire au cas où ce tas rocheux contiendrait une richesse. Enfin, la réponse vous arrive. Elle peut être décevante et alors vous prenez vos pénates et déménagez vers d'autres horizons. Elle peut être formidable et dans ce cas la rumeur se répand comme une traînée de poudre et vous vous voyez entouré d'une myriade de prospecteurs.

Généralement la réponse annoncera des résultats intéressants sans être extraordinaires. Alors vous pensez

qu'au dessous, ce sera plus riche et vous voilà avec un pic et une pelle, enlevant arbres et terre, vous creusez des tranchées et vous commencez de modestes forages. Vous étudiez les poussières au microscope: les proportions du métal varient d'une étude à l'autre mais leur présence semble plus concentrée.

Il vous faut un autre genre de forage: il vous faut des "carottes" qui proviendront de la roche, à 100 ou 200 pieds de profondeur. Les frais s'accumulent. Les risques augmentent. Vous rendez tout le monde vraiment nerveux autour de vous: votre famille, votre banquier, vos associés et tous ceux qui ont entendu parler de vos allers et retours. Que faire? Continuer vos recherches et y investir toutes vos réserves d'un seul coup ou vendre votre terrain avec toutes les données que vous avez précieusement consignées?

Rôle de SOQUEM-SOQUIP

Comme par hasard, à ce moment psychologique, une entreprise vous approche: elle propose d'acheter si vos analyses sont bonnes. Pour cela elle demande une permission pour ses "experts" de tout vérifier. En peu de temps ceux-ci abandonnent ou acceptent d'acheter, généralement pour une somme de base et un certain nombre d'actions de leur entreprise ou de la nouvelle qu'ils vont fonder sur les espoirs permis par leurs études. Cela peut vouloir dire \$100,000 comme base et un 10% d'actions ou un 15%. Des prospecteurs ont fait des fortunes importantes sur ces bases d'entente.

L'entreprise qui a acheté le terrain au prospecteur, continue les recherches. Elle tâtonne vers l'endroit où la présence du minerai se fait plus dense. Puis il faudra délimiter le terrain, c'est-à-dire l'extension du gisement. Les grands forages commencent: ils peuvent atteindre 5,000 pieds. Une petite entreprise, à ce stage, devra souvent s'associer à une entreprise plus importante. C'est ainsi que les grandes multinationales attendent: elles ont des milliers de prospecteurs et des centaines de petites entreprises qui travaillent pour elles.

Pour briser le cercle vicieux, celui de la vente de nos richesses minières aux étrangers, il n'y a pratiquement,

au Québec, que l'État. Lui seul a les capacités de s'associer aux petites entreprises minières et de mettre en valeur des gisements prometteurs. Voilà la place de SOQUEM dans le tableau général de l'essor du Québec dans les mines et de SOQUIP dans les gaz et le pétrole. À ne pas le voir, M. Yvan Guay, de *La Presse*, fausse les données d'un sain réalisme.

Le prix international

Supposons que les forages, scientifiquement poursuivis, ont révélé un gisement important dont la teneur minérale est intéressante, quel est l'élément le plus important qui décidera de pousser plus avant le travail et même d'entreprendre l'exploitation du gisement? Ce n'est plus la mine qui offre le plus d'intérêt mais *le prix international*.

Il faut alors rencontrer les financiers. Ceux-ci établiront le prix de l'exploitation, en plein air ou en galeries souterraines et, surtout, ils vous informeront sur le prix international, présent et futur, auquel est coté le ou les métaux que vous voulez extraire.

En possession de ces chiffres et de ces données mouvantes, vous vous mettez à calculer: "Je tire cent tonnes de minerai par jour. Je concasse la pierre. J'obtiens le minerai brut, disons à un kilo par tonne métrique. Ce kilo se vend, au prix international, \$50. D'où le raisonnement: cent tonnes me donneront 100 kilos à \$50. soit \$5000. Est-ce suffisant pour payer les ouvriers, l'équipement nécessaire, les taxes, etc.? À 300 jours de travail au même rythme, il s'agit d'une somme de \$1,500,000."

Ce raisonnement mathématique repose sur plusieurs variantes: la situation de ma mine me permet-elle d'y conduire l'équipement nécessaire: moteurs, foreuses, habitations pour les mineurs, nourriture, bref, tous les multiples problèmes de logistique. L'exploitation répartie sur dix ans vous coûtera \$5,000,000. Par ailleurs la vente de votre minerai, au prix international actuel, vous rapportera \$10,000,000. Vos profits seront alors de l'ordre de \$5,000,000. Résultat: vous commencez à

vous construire une maison nouvelle! Ou la compagnie prévoit des dividendes mirobolants.

Le point crucial: le prix international demeurera-t-il au même niveau? Le cuivre chute; le zinc, le manganèse, l'or, tous ont connu des périodes où le prix ne permettait plus l'exploitation.

Exemples de réussites et d'obstacles

Quand l'or était à \$50. presque toutes les mines d'or de l'Abitibi ont dû fermer leurs portes. Chômage. En 1974, SOQUEM découvre un gisement de 1,150,000 tonnes à 8.4% de zinc. Le prix du zinc étant élevé, SOQUEM fait de grands profits. Puis en 1977 le prix du zinc tombe. SOQUEM connaît alors une année de déficit à sa mine de Louvicourt. En janvier 1979, la East Malartic Mine parlait de fermer ses portes car ses frais pour une mine à demi épuisée montait à \$190. pour chaque once d'or. Puis le prix international coté à Londres remonta à \$230. l'once. Peut-être ne fermera-t-elle pas!

Cela est important à remarquer car nos mines d'or ne sont pas comme en Australie et en Afrique du Sud, à une densité de 5.5% mais elles sont marginales à 2% ou moins. Pour le niobium, cela est différent puisqu'un des dépôts les plus importants du monde se trouve à Saint-Honoré, de Chicoutimi, où un 100 millions de tonnes contient du niobium à 0.5%.

À part la densité du métal, il y a la profondeur. Ainsi aux Îles-de-la-Madeleine, des Québécois cherchèrent du pétrole jusqu'à 270 pieds: ils ne trouvèrent rien et ils vendirent leurs droits miniers à SOQUEM. Celle-ci, à 485 pieds, rencontra du sel. À 3,000 pieds elle rencontrait encore du sel. Découverte extraordinaire qui assure l'autosuffisance du Québec pour 400 ans. Sans compter le gypse excellent pour la construction.

En Gaspésie, depuis toujours, les prospecteurs savent que le pétrole affleure à la surface. Jusqu'en 1964 nos gens creusèrent 95 puits totalisant près de 200,000 pieds de forage, mais peu dépassaient 250 pieds. Or le pétrole de Leduc, en Alberta, ne fut découvert, en 1947,

qu'après 600,000 pieds de forage! Aujourd'hui, en Gaspésie, on croit savoir qu'il faudra creuser entre 6,000 et 20,000 pieds de profondeur. Autrement dit, on ne sait pas avec exactitude! Surtout, on ne sait pas où creuser avec certitude de trouver! Ces piqûres de maringouins sur la croûte terrestre doivent compter à la fois sur l'expérience scientifique et sur la chance!

Le mica, utile pour les pneus, les peintures et les revêtements plastiques, pourrait avoir un marché intéressant mais il y en a beaucoup dans le monde et le prix international n'est pas intéressant. Le gisement de mica muscovite de Charlevoix, d'excellente qualité, doit attendre des temps meilleurs. Près des Monts Otish, il y a une grande quantité d'uranium. Le prix international est excellent. Mais l'extraction de l'uranium, en pleine sauvagerie, sans routes et infrastructure, coûterait trop cher: on laisse dormir le gisement. L'entreprise française SEREM Ltée poursuit des forages à l'ouest de la Fosse du Labrador au 56° degré de latitude. C'est plus au nord que Schefferville. Si on trouve, il faudra probablement exporter le minerai par Fort Chimo. Vous aurez donc une petite cité minière dans le Grand Nord, des débarcadères et des entrepôts à Fort Chimo sur la Baie d'Ungava ouverte à la circulation maritime pendant deux mois par année!

Une autre difficulté provient d'un excès de richesse. À Mingan, SOQUEM possède un gisement qui dépasse le milliard de tonnes avec une teneur moyenne de 44% en fer, 11% en oxyde de titane, 11% en oxyde d'aluminium, 1,5% de chrome, du vanadium et un peu d'or. Le problème est de démêler tous ces métaux pour que ce soit économique, donc plus rentable. La solution viendra des laboratoires. En attendant, le gisement dort. Demain, il y aura là une ville et un port. De même, à Joutel, près de Matagami où la Selco Mining, filiale torontoise de la Selection Trust, de Londres, a fait une découverte très importante, dit-on, de cuivre, nickel, or et argent.

Pour le cuivre, la fluctuation des prix internationaux suit des cycles assez honteux. Il n'y a pas d'OPEP du cuivre car cela contribuerait à stabiliser les prix et la pro-

duction. Ainsi le cuivre atteignit \$1.72 la livre en 1974 et tombait à .70 en 1978. Le Zaïre et le Chili doivent absolument vendre leur production afin d'obtenir les devises étrangères sans lesquelles toute leur économie serait étranglée. Nos petites mines de cuivre qui produisirent pour \$165,000,000 en 1977, se ferment les unes après les autres. Il faut découvrir d'autres gisements, plus riches, et attendre la remontée des prix pour vendre.

L'exemple de la Gaspé Copper Mines Ltd est assez éloquent. La découverte du cuivre en abondance décida les promoteurs à construire un concentrateur et une fonderie. Les opérations débutèrent en 1955 quand le prix du cuivre était à 30 sous la livre. Le gisement de la montagne à l'Aiguille et de la montagne du Cuivre était de 67,000,000 de tonnes avec une teneur en cuivre de 1.28% soit 25 livres de cuivre par tonne. En 1962, l'investissement industriel s'établissait à \$40,000,000 mais l'extraction du minerai (2,800,000 tonnes annuellement), sa concentration (7,400 tonnes par jour) et la fonderie (4,400 tonnes par mois) permettaient de calculer un revenu brut annuel de \$20,000,000 de dollars. Ce profit était intéressant.

En 1962, le personnel comptait 884 personnes dont les salaires représentaient \$4,285,000. De plus différents autres métaux mêlés au cuivre donnaient des revenus supplémentaires: de l'or (4,000 onces), de l'argent (480,000 onces), du bismuth (58,000 livres), du molybdène (445,000 livres). L'apport de cuivre d'une mine de Terre-Neuve permit d'établir les revenus totaux, en 1964, à \$24,000,000. et les profits nets pour cette année-là, à près de \$5,000,000.

Depuis 1958, la Gaspé Copper Mines Ltd a fourni une moyenne de 22% du cuivre du Québec. De nouvelles découvertes ont permis de prévoir des réserves de cuivre beaucoup plus considérables. Cette mine est riche. Elle illustre bien, dans le domaine minier, cette inconnue qui s'appelle la chance. Si en 1974, le prix du cuivre atteignit \$1.72 la livre, on voit qu'après les .70 de 1978, le cuivre atteindra .75 en 1979. Avec l'inflation, ce prix n'est pas mirobolant et une entreprise peut décider de baisser sa production.

Ces exemples peuvent être multipliés.

Mais nous n'avons pas abordé le fer et l'amiante (qui feront l'objet de prochains articles) dont nous possédons une richesse incalculable.

La transformation industrielle

Ce n'est pas tout de posséder la richesse minière à l'état brut ou raffiné. La principale richesse d'un pays provient de ses multiples capacités de les transformer. Les grands profits proviennent de la capacité de transformation industrielle d'une nation. Nous avons le fer, pourrions-nous nous lancer dans une industrie automobile? Évidemment non, car notre marché est beaucoup trop petit à côté du mastodonte américain et le marché mondial est déjà occupé par les grandes multinationales américaines et japonaises. Alors serons-nous un simple exporteur de boulettes de fer à 60% ou même à 93%? Sidbec dit non: elle peut, avec des sous-traiters, le transformer en mille objets et les exporter.

Un exemple, extrême, qui illustre magnifiquement l'importance de la transformation industrielle nous a été révélé par le ministre Yves Bérubé: "Si l'on considère que la production de fibre d'amiante québécoise équivaut à 50% de celle du monde libre, on est à même de se rendre compte que cela équivaut à beaucoup de transformations et à beaucoup d'emplois. Jusqu'à maintenant ce n'est pas le Québec qui profite de ces emplois. À ce sujet, l'examen de la valeur ajoutée de la fibre d'amiante est révélateur: pour une tonne d'amiante de \$140. on retrouve une valeur de \$9,800. pour des garnitures de freins fabriquées, à même cette fibre. Par exemple, en 1974, la valeur de la production québécoise de fibres d'amiante était de \$326,000,000. alors que la taille du seul marché des freins se chiffrait à \$842,000,000. Et il ne s'agit là que d'une seule des 3000 utilisations possibles de l'amiante." (*Le Devoir*, jeudi 22 juin 1978, p. 19).

On pourrait dire la même chose à propos du fer, de l'aluminium, de l'uranium, du cuivre et de tous les produits minéralisés. Par exemple une tonne de minerai de fer à Fire Lake peut coûter dans le camion qui le charrie,

une vingtaine de dollars. Fondu et mis en brames, puis en fils, il rapporte \$350. par tonne.

Le gouvernement québécois a annoncé un plan quinquennal de \$65,000,000 en vue d'explorer et de mettre en valeur le Grand Nord québécois. La Société de développement de la Baie James laisse une trentaine de grandes entreprises ontariennes, américaines et étrangères explorer son territoire. Il y a donc des millions qui se dépensent en recherches systématiques. Les accords avec ces entreprises sont moins clairs. Quelle sera la part de participation du Québec dans l'exploitation des gisements découverts? Peu de personnes le savent! Cette participation est-elle décisive? Si des découvertes importantes sont faites, laisserons-nous faire l'exportation du minerai brut ou imposerons-nous des normes pour leur transformation avant de les expédier? Actuellement nos expéditions de bois, de fer et d'amiante ne sont pas un objet de très grande fierté!

Que pouvons-nous répondre à la question posée: "Le Québec a-t-il ce qu'il faut pour marcher seul dans une véritable Confédération d'États souverains ou en dehors de toute Confédération?"

M. Yvon Dionne, du bureau de Planification au ministère des Richesses naturelles, écrit ceci qui est révélateur: "Tout comme pour l'amiante, le taux de transformation du fer extrait au Québec est infime, moins de 4% en 1977 sur des livraisons totales de 19,000,000 de tonnes courtes. Les livraisons de l'Ontario, par ailleurs, étaient de 10,000,000 de tonnes dont 69% étaient destinées aux aciéries ontariennes. Si l'on ajoute à cela les importations en provenance des États-Unis et de la mine de Wabush au Labrador, l'Ontario transformait 120% de sa production locale. Comme il se crée environ cinq fois plus de valeur dans la sidérurgie que dans l'extraction et la transformation primaire du minerai consommé par cette sidérurgie, on peut ainsi se faire une idée du manque à gagner pour le Québec" (*Ressources-Québec*, août 1978, p. 13).

Un esprit de bâtisseur

Ce tour de tableau a bien mis en relief nos capacités d'exploitation, d'exportation et de transformation. Notre

situation n'est certainement pas parfaite. Mais quel pays est dans une situation préférable à la nôtre? Une dizaine, c'est-à-dire ceux qui ont pu s'industrialiser depuis un ou deux siècles. Nous sommes un pays neuf. Nous savons où nous allons. Nous avons ce qu'il faut. Aussi à notre question: "Le Québec a-t-il ce qu'il faut pour marcher seul dans une véritable Confédération d'États souverains ou en dehors de toute Confédération?" la réponse paraît claire: "Nous marcherons mieux que maintenant. Nous n'aurons plus d'État fédéral pour nous dire quoi exporter ou ne pas exporter (comme lorsqu'il refusa l'exportation de notre uranium à M. Bourassa!). Nous ne serons plus dépendants de ses services fédéraux à l'étranger portés à favoriser l'Ontario ou les grandes entreprises anglo-québécoises. Nous serons maîtres. Maîtres de ces grandes richesses naturelles que nous sommes prêts à développer avec l'aide étrangère dans un esprit de négociations généreuses (vu tous les risques encourus) mais fermes en ce qui regarde la transformation industrielle, la recherche industrielle et la répartition des profits. Affaire d'intelligence et de volonté. Ou encore, affaire de chercher le bien commun de notre nation.

En avant et bonne chance au Québec!

Ou sinon, connaissez-vous le revers de la médaille? Un exemple devrait nous brûler! Depuis juillet 1954, l'Iron Ore Company a sorti de ses mines 357,000,000 de tonnes fortes d'un minerai à haute teneur en fer. Elle l'exporte surtout aux États-Unis. Nous restons avec des salaires, un immense trou et la nécessité de racheter ce même fer sous forme d'automobiles, de camions ou de machineries pour des prix qui font la fortune des magnats américains. C'est cela même l'essence d'une colonie!

Nous étions, autrefois, dit-on, des charrieurs d'eau. Nous sommes devenus des pelleteurs de fer. Seul l'État québécois peut briser cet avenir en obligeant les "étrangers" qui pigent dans nos richesses à un esprit de collaboration plus soutenue par la transformation industrielle au Québec de nos produits. Nous verrons comment Sidbec peut rendre le Québec autosuffisant en fer à 70% et exporter au monde entier pour donner au Québec sa part des échanges internationaux.



L'affaire du Château Maisonneuve

par François-Albert Angers

L'hôtel Queen Elizabeth (version française mais non officielle: hôtel Reine-Elisabeth) a fêté, l'an dernier, le vingtième anniversaire de son inauguration.

Je n'ai appris qu'après coup cet événement mais il n'aurait pas été sans intérêt que nous profitions de la circonstance pour célébrer, nous aussi, cet anniversaire à notre façon.

Car il y a vingt ans, ce fut l'occasion d'une affaire qui restera célèbre dans notre histoire, quand l'histoire contemporaine s'écrit dans la plus complète objectivité, par des historiens en pleine possession de tous les documents du temps, et assez éloignés des événements pour pouvoir envisager ces questions sans préjugés.

Le choix du nom de cet hôtel donna en effet naissance à l'"affaire du Château Maisonneuve". Ce que des historiens objectifs devront dire, c'est que cette "affaire" a sonné le réveil du nationalisme canadien-français, passablement endormi depuis l'après-guerre par la montée chez les jeunes (incarnées dans la revue *Cité Libre*) des idées internationalistes, foncièrement antinationalistes, laïcisantes et socialisantes, qui avaient creusé un profond fossé entre les conceptions traditionnelles et les conceptions nouvelles sur l'avenir politique et culturel des Canadiens-Français.

On a tendance à dater de la grève des réalisateurs de Radio-Canada, en 1958 je crois, ce réveil. Mais en fait cette date correspond plutôt à la fin de *Cité Libre*, au passage de la gauche au nationalisme et à l'indépendantisme, fait sans doute très important puisque réapparaissait par là "*Feu l'unanimité!*" que Gérard Pelletier s'était tant plu à célébrer.

Toutefois, c'est dans le cadre d'un nationalisme revivifié dans la population que s'est effectué ce virage de la gauche. Et le réveil avait commencé avec "l'affaire du Château Maisonneuve" (bataille techniquement perdue), suivie de l'affaire de la question des origines ethniques au recensement de 1961. Cette bataille-là fut gagnée, cette fois contre Diefenbaker, qui céda et fit réimprimer des millions de nouvelles formules du recensement pour réintroduire la

question qu'il avait lui-même fait supprimer ("We are all Canadians. No more hyphenated Canadians", disait-il.).

C'est à l'automne 1954 que Donald Gordon, président du CN (Canadien National), annonçait qu'à la suite de consultations et d'un concours dont personne n'avait entendu parler, le nouvel hôtel en construction porterait, avec la permission de "notre gracieuse souveraine", le nom de "Queen Elizabeth Hotel", en version anglaise seulement, au surplus.

Tout de suite, dans l'état d'ataxie nationale où nous nous trouvions prostrés à l'époque, c'est l'instinct profond qui réagit dans toutes les couches de la société. C'est notre fonds héréditaire "maudits anglais" qui prit le dessus sur toutes les savantes thèses qui étaient en train de nous endormir, thèses alimentées par l'hostilité de tout notre monde intellectuel et syndical d'alors envers Duplessis.

On ne comprenait plus rien aux thèses de "l'autonomie provinciale", surtout incarnée par un tel homme. Mais ce nom de la reine, en anglais, à un nouvel hôtel, en plein cœur du Montréal français, révolta tout le monde, sauf les milieux citélibristes.

En janvier 1955, La Ligue d'Action nationale, organisme ayant alors plus de prestige politique qu'aujourd'hui mais sans guère de moyens d'agir, décida de prendre la tête d'un mouvement de protestations. Le grand organisateur de la campagne fut Pierre Laporte, qui était alors directeur de la revue. Le mouvement est lancé par une lettre de tous les députés francophones de la Chambre des Communes. Chose étonnante, qui prouve bien le choc produit, une dizaine de députés libéraux, donc du parti au pouvoir, répondirent et nous promirent leur appui en Chambre et au Comité des Chemins de fer. Chose étonnante, disions-nous, quand on connaît le cas que nos députés du temps, surtout au pouvoir à Ottawa, faisaient habituellement de protestations nationalistes de ce genre, émanant au surplus de *l'Action nationale*.

Parmi ces réponses, il y en avait de pas mal catégoriques venant de Jean-François Pouliot (Témiscouata),

Marcel Monette (Mercier), Philippe Valois (Argenteuil-Deux-Montagnes), Lionel Bertrand (Terrebonne) et surtout Jean-Paul Deschatelets (Maisonneuve-Rosemont) qui devait devenir notre porte-parole en quelque sorte officiel sur le parquet de la Chambre et qui fit des pieds et des mains pour gagner la bataille auprès du Cabinet.

L'une de ces réponses était "officiellement" neutre: celle de l'orateur Beaudoin, que ses fonctions, disait-il, empêchait de prendre position en des matières concernant les Communes. Mais à côté de cette lettre officielle, s'amorça entre lui et nous (car j'en étais en tant que président de la Ligue) une correspondance confidentielle active. Selon toutes nos apparences, il fut en quelque sorte le leader de la campagne, ou en tout cas le relais-clef entre Jean-Paul Deschatelets, tout particulièrement, et le Cabinet alors dirigé par le premier ministre Louis Saint-Laurent, avec Georges Marler comme ministre directement impliqué en tant que ministre des Transports.

La lettre adressée aux députés par le Président de la Ligue paraissait dans le numéro de mars-avril 1956 de *l'Action nationale*. Nous eûmes alors la surprise d'assister à un déclenchement spontané d'adhésions au mouvement, venant de toutes parts.

La campagne dura, très active, pendant près de deux ans, jusqu'à l'automne 1956. Elle fut constamment fertile en manifestations et en rebondissements de toutes sortes. Dès le début, une quarantaine d'associations diverses voulurent nous donner leur appui. Progressivement ce nombre monta jusqu'à 100, englobant outre les associations nationalistes ordinaires comme les Sociétés Saint-Jean-Baptiste de tout le Québec mais aussi bien l'UCC, l'Association des hôteliers, les Chambres de Commerce, des syndicats ouvriers, des associations professionnelles, des institutions coopératives, etc, etc.

En mars, nous décidions de lancer une pétition réclamant le nom de "*Château Maisonneuve*". Pas besoin d'organisation, de promotion bien poussée. Notre maigre secrétariat est tout de suite débordé. Les demandes de feuilles de pétition affluent de partout. Comme en un rien de

temps, puisque la pétition sera effectivement déposée aux Communes par Jean-Paul Deschatelets, le 5 juillet, en 16 volumes, 250,000 signatures bien authentifiées seront recueillies. Aux signatures individuelles vont être associées des résolutions dûment votées par les Conseils des cent associations et de mille municipalités et Commissions scolaires.

Tout cela n'impressionne en rien la morgue bien connue de M. Gordon. Aux lendemains du dépôt de la pétition et des résolutions, il déclare que cela n'est rien. Il a la conviction que la majorité des Canadiens, y compris la majorité des Canadiens-Français, veulent que cet hôtel *prestigieux* — alors destiné à être le plus prestigieux par rapport à ce qui existe déjà — porte le nom de leur "bien-aimée souveraine". Tout ce qu'il concède, c'est qu'il y aura une version française affichée "Hôtel Reine-Elisabeth" mais qui ne sera pas officielle.

C'est alors l'indignation partout. Les manifestations devant l'hôtel en construction et sur ce qui sera plus tard la Place, se multiplient. Elle deviendra la Place Ville-Marie: nous y reviendrons. On y brûle Gordon en effigie. À Ottawa, les députés protestent contre tant d'arrogance. Commence alors un intense lobbying, discussions de caucus, etc.

Mais les protestations fusent de partout, aussi bien du Canada anglais que du côté français. La revue *Maclean's* dénonce la stupidité de l'attitude de M. Gordon. D'autres journaux anglais en font autant. Il s'est écrit sur le sujet, 1400 articles dans vingt quotidiens, cent hebdomadaires et cinquante revues, tous, sauf un seul, en faveur de la campagne et contre la folie des grandeurs "royales" de Donald Gordon.

En fait, si nous avions gagné, c'eût été le premier moment d'une véritable unité nationale canadienne sur un certain point depuis la Confédération.

L'importance de la campagne et sa durée en font d'ailleurs bientôt un élément de portée internationale, en ce sens qu'on en parle aussi bien dans des journaux américains et français. Mais nous avons perdu. Avec la défaite tout cela est en quelque sorte passé à l'égout.

Pendant tout l'automne, nous attendons notre victoire, d'un jour à l'autre, sous la forme d'une déclaration du premier ministre. Pour une fois, nous ne le faisons pas en vaines illusions car nous sommes bien branchés sur le pipe-line qui remonte jusqu'au premier ministre lui-même.

Par le truchement de l'Orateur et de notre député-porte-parole, nous apprenons de jour en jour ou en semaine, que c'est gagné, que la décision est imminente, qu'elle est favorable.

Mais alors, sur ce plan politique va survenir, avons-nous su, une rencontre finale Saint-Laurent-Marler-Gordon. M. Gordon n'accepte pas de se laisser convaincre pour aucune considération. Naturellement le CN est une corporation autonome où c'est M. Gordon qui décide, non pas le ministre des Transports ou le premier ministre.

M. Gordon était une tête de mule. C'était bien connu. Finalement si on veut lui passer par-dessus la tête ou le forcer de quelque façon, sa démission comme président des Chemins de fer nationaux du Canada est sur la table. Le gouvernement n'osera pas passer outre.

Mais la campagne continue aussi intense. Jean Drapeau, alors maire de Montréal pour son premier mandat — la continuité de ses multiples mandats n'a été interrompue que par une seule défaite aux mains de Sarto Fournier — avait été le premier signataire de la pétition, et la plupart sinon la totalité des échevins et des membres de l'exécutif avaient signé. Mais en février 1956, c'est par une résolution unanime que le Conseil municipal de Montréal tout entier donne son appui à la campagne et demande au Comité exécutif d'envoyer une délégation auprès de M. Gordon pour tâcher de lui faire entendre raison. Rien n'y fit.

À l'automne 1956, la Ligue lance un boycottage contre le National Canadien, consistant à confier systématiquement au Pacifique tout ce qui peut passer par son canal relativement aux transports requis par chemins de fer.

Cette action rallie moins l'unanimité que les initiatives précédentes, mais produit des résultats. Plusieurs hommes d'affaires entreprennent systématiquement d'enlever au National ce qu'ils peuvent confier au Pacifique.

En somme, la lutte continue de chauffer tout l'automne, si bien qu'à un moment donné je reçois une lettre personnelle du sénateur Paul-Henri Bouffard, avec qui j'avais de vagues liens de parenté par alliance, me suppliant d'arrêter cette campagne, qui va faire un tort énorme, sans doute, au parti, mais aussi... à toutes sortes de choses, tellement les pressions sont fortes à l'intérieur du parti et de l'extérieur.

Je répondrai à ce vague "cousin" (sa lettre commençait par "mon cher cousin") qu'il serait bien hors de mon pouvoir d'arrêter une campagne, dont j'avais pu être un peu l'initiateur, mais qui était maintenant tout à fait hors de mon contrôle. Le mieux était pour le parti libéral de se rendre au désir des Canadiens-Français.

Un élément nouveau va intervenir qui assurera notre défaite finale. Il y avait, face à l'hôtel, la Place que l'on connaît bien et dont le projet était en marche. Il était question d'un certain nom pour cette Place, anglais je pense, mais au sujet duquel je n'ai pas assez poursuivi mes recherches en vue de cet article pour le retrouver. On nous propose alors le troc: donnez votre acceptation au nom "Queen Elizabeth Hotel — Hôtel Reine-Elisabeth" et nous donnerons à la Place le nom de Place Ville-Marie.

Les têtes de la campagne, c'est-à-dire La Ligue d'Action nationale et d'autres dirent *non*: l'hôtel doit avoir un nom significatif pour Montréal, ville française et *la Place aussi*.

Mais la plupart de nos associés se tinrent pour satisfaits de cet arrangement. Il ne pouvait plus être question d'avoir quelque chance de gagner la bataille, que plus de persévérance et d'activité nous eussent, à mon sens, sûrement fait gagner.

Plus tard, c'est cette campagne qui incita le Pacifique à faire un pied de nez au National en appelant son nouvel hôtel: Château Champlain.

Le grand argument-refuge de M. Gordon pour ne rien changer, c'était l'insulte qu'il ne ferait jamais à la Reine, de lui demander de retirer son autorisation à utiliser son nom après l'avoir obtenue.

Or, à peine quelques mois plus tard, le gouvernement canadien demandait à la Reine de reprendre une décoration qu'elle avait accordée à un citoyen canadien-anglais. Ce geste n'était pas considéré conforme aux nouvelles habitudes d'autonomie ou d'indépendance canadienne en matière de décorations émanant de l'extérieur du Canada.

C'est Jean Drapeau qui tira la conclusion éminemment prophétique de l'importance et des conséquences de cette bataille.

À l'appui de la résolution du Conseil municipal de Montréal, il prononçait à Ottawa, en avril 1956, une grande conférence sur le problème canadien, dont une bonne partie était consacrée à l'affaire du Reine-Elisabeth. Sa conférence terminait ainsi: "La décision que prendront finalement les autorités compétentes (*sur la question du nom de l'hôtel*) sera la pierre de touche de l'unité canadienne, l'illustration de ses chances ou la démonstration de son irrémédiable faiblesse".

On pourra, en effet, dater de là le moment à partir duquel, de plus en plus de Canadiens-Français auront mesuré jusqu'à quelle profondeur de détail allait le mépris des Anglo-Canadiens à leur égard, et décidé que le Canada ne pourrait plus leur être une patrie.



Le Québec, une société dominée?

Réactions québécoises au livre d'André Siegfried — III* (1906-1907)

par Lise et Pierre Trépanier

* Pour la deuxième partie, voir *l'Action nationale*, février 1979.

5. La polémique Rinfret-Gonthier

Le livre de Siegfried proposait une analyse de la situation coloniale avec laquelle étaient aux prises les Franco-Québécois. Mais jusque-là le débat avait presque uniquement porté sur le rôle national et social de l'Église, qui, selon l'observateur français, était le facteur premier de cohésion du groupe en même temps que le principal obstacle à son progrès. La polémique Rinfret-Gonthier n'allait nullement faire progresser la discussion. Elle compromettrait même les chances d'un examen serein de la question du colonialisme. Finalement, les combattants auront déposé les armes avant que cet examen n'ait été vraiment entrepris.

Gonthier revient donc à la charge contre un livre qui "fait bien l'affaire de notre école de laïciseurs plus ou moins conscients et de maçons plus ou moins enrégés", parmi lesquels il range Rinfret ainsi que "d'autres, et non des moins huppés, [qui] le lisent avec enthousiasme et le commentent avec ferveur en petit comité". Et voici, de la même encre, son opinion de *l'Avenir du Nord*, qui, comme on sait, publie la prose de Rinfret:

Cette feuille, où écrivent habituellement sous des noms d'emprunt des maçons de marque et quelques libres-penseurs qui font leurs dents, semble vouloir continuer le défunt *Écho des Deux-Montagnes* ou peut-être les *Débats* de Montréal.

Rinfret réplique vigoureusement à Gonthier et à son alliée, *la Croix*², en stigmatisant ces insinuations "aussi dégoûtantes que lâches et vides". D'ailleurs le rédacteur en chef de *l'Avenir du Nord* appuie inconditionnellement son collaborateur:

À *l'Avenir du Nord* il n'y a pas de libres penseurs, mais des penseurs libres qui ont des principes religieux inébranlables qu'ils ne se croient pas obligés de faire "sonner comme des éperons" à chaque pas qu'ils font⁴.

Après avoir stigmatisé ses adversaires, Gonthier s'emploie à réfuter Siegfried: ce dernier exagère l'opposition du clergé à la France moderne; il dénature l'autorité morale de l'Église sur ses fidèles, autorité qui n'a pas le caractère tyrannique qu'il veut lui prêter et qui ne met aucunement en péril la liberté des Canadiens français; il

se méprend sur l'intervention de l'Église dans la politique, preuve qu'il n'a puisé ses renseignements qu'auprès d'anticléricaux. Quant au rôle du clergé dans la formation de la "race", Gonthier donne raison à Siegfried contre Rinfret et son interprétation leplaysienne. Il se plaît aussi à souligner la justesse du portrait qu'a brossé Siegfried des journalistes québécois: plusieurs sont libéraux, même anticléricaux, mais dissimulent leurs principes. Il s'en doutait bien!

En réponse, Rinfret consacre un long article à démontrer qu'il n'y a pas de divergence entre la foi catholique et la science sociale et que l'influence de l'Église s'exerce dans la formation psychologique d'un peuple, mais parallèlement à d'autres facteurs⁵.

Gonthier ne baisse pas pavillon. Il adresse de nouvelles remontrances à Rinfret sur la question de la rivalité entre clergé séculier et régulier, des discordes entre les ordres religieux et les évêques: "l'aigle de Saint-Jérôme s'est empêtré les serres dans une proie trop pesante pour ses ailes". Puis il revient à l'éternelle question de l'enseignement. Il reproche à Siegfried de s'être laissé renseigner par les réformistes de l'enseignement. Voilà pourquoi le visiteur français pense que l'enseignement primaire au Québec est inférieur parce qu'il est catholique et qu'il n'est pas dirigé par un ministre de l'Instruction publique. Et Gonthier de proposer sa propre version, inédite, de l'échec du gouvernement Marchand dans sa tentative de rétablir un ministère de l'Instruction publique.

Pour sa part, Rinfret se refuse à poursuivre la discussion tant que Gonthier n'aura pas prouvé ou retiré ses imputations de maçonnerie et d'anticléricisme⁷. Heureusement pour Rinfret, *le Canada-Français et le Franco-Canadien* vient verser du baume sur ses plaies:

[...] son appréciation du fameux livre de Siegfried sur le Canada nous a révélé que nous avons ici un véritable maître de la critique, portant des jugements impartiaux sur les œuvres et les choses⁸.

L'abbé Auclair du *Propagateur* intervient de nouveau pour s'étonner qu'un catholique puisse mettre en doute

l'influence de la religion et de l'éducation dans la formation des "races" comme des individus. Rinfret "rêve d'une religion large et libérale. [...] Ceci expliquerait peut-être certaines de ses idées étranges". *La Vérité* reproduit et entérine¹⁰. Rinfret se sent obligé à une nouvelle mise au point. On l'a mal compris. Comment peut-on encore lui reprocher "de proclamer que la formation religieuse n'est pas désirable pour une société [?] [...] Il y a là un mépris si absolu de tout ce que j'ai fait pour établir mes opinions de sociologue catholique que j'en suis tout ébahi"¹¹. Il a pourtant expliqué aussi clairement qu'il a pu que ce qu'il entendait par formation sociale

était d'un tout autre ordre que la formation religieuse; qu'elle s'occupait de l'organisation du travail, sous l'influence du lieu, et de la création du type de famille, sans cesser d'être catholique; que cette théorie sociale était orthodoxe, et ne niait nullement l'action divine de l'Église sur les mœurs; qu'elle lui concédait même une action sociale quelconque, quoique non primordiale, puisque le catholicisme se retrouve chez des peuples d'organisation sociale différente.

Quant au P. Gonthier, il publie sa dernière contribution au débat. Ses réflexions portent sur l'enseignement secondaire. Siegfried aurait dû tenir compte de l'enseignement commercial dont les Canadiens français se sont dotés. Néanmoins cet enseignement ne suffit pas à vaincre la supériorité anglophone dans le commerce et l'industrie car cette supériorité tient "à une aptitude spéciale de la race" et à "une mise plus considérable de capitaux"¹². Enfin, Gonthier admet que le livre de Siegfried tire sa valeur des trois dernières parties et des quatre chapitres sur les sentiments nationaux.

Par une intervention personnelle — une lettre qu'il adresse à Rinfret pour lui donner raison — Siegfried semble clore le débat:

Vous avez parfaitement compris dans quel esprit j'avais écrit ce livre. [...] Votre résumé est des plus consciencieux, des plus clairs et des plus fidèles. Les reproches de la *Vérité*, dans ces conditions, ne sont évidemment pas justifiés¹³.

Mais *la Vérité* veut avoir le dernier mot. Elle assimile Rinfret à "ceux qui ont entrepris une campagne de dénigrement

ment contre tout ce qui a fait dans le passé notre force et notre progrès [...], ceux qui importent et répandent parmi nous les idées et les pratiques de la maçonnerie française¹⁴".

À toutes fins utiles, le débat est terminé, du moins publiquement. De temps à autre, un article ou une conférence y feront écho¹⁵.

6. Opinions d'hommes politiques et d'un haut fonctionnaire

Quelques hommes politiques se sont prononcés en public sur *le Canada, les deux races*. Ainsi, dans un discours prononcé à la Chambre des communes le 9 avril 1907, le ministre des postes, Rodolphe Lemieux, jugeait que c'était là

le meilleur ouvrage publié sur le Canada depuis vingt-cinq ans. Voici un Français qui a visité notre pays, qui connaît notre population et qui a écrit des chapitres d'un vif intérêt et qui ont créé une profonde sensation parce qu'on n'aurait jamais supposé qu'un Français pouvait saisir aussi bien les questions canadiennes¹⁶.

Dans une lettre, le premier ministre, Wilfrid Laurier, abondait dans le même sens: "Son livre, je pense, est un exposé assez fidèle de la situation au Canada¹⁷". Siméon Le Sage, sous-ministre des Travaux publics et du Travail du Québec, conservateur en politique, a lui aussi livré ses impressions privément, avec l'émotivité du colonisé dont la fierté a été blessée. Il ne peut accepter que ce soit un Français qui vienne nous lancer à la figure que "parce que nous nous sommes obstinés à vouloir rester nous-mêmes [...] nous sommes restés et resterons des vaincus¹⁸".

D'après lui nous avons eu tort de tolérer le joug du clergé, et tout de même il ne peut s'empêcher de reconnaître que c'est à lui que nous sommes redevables de la conservation de notre nationalité. Nous aurions dû dès le lendemain de la cession faire cause commune avec nos nouveaux maîtres, adopter leur langue, leur religion et leur mode d'éducation.

Il conclut, avec une pointe d'exaspération: "les Huguenots m'ont toujours fait l'effet d'être de mauvais Français et celui-ci ne vaut pas mieux que les autres".

7. L'attitude du Canada anglais

Réédité en 1907, l'ouvrage de Siegfried est traduit cette année-là en anglais¹⁹. Les intellectuels canadiens-anglais semblent lui réserver un accueil très favorable. La *Review of Historical Publications* en vante "la valeur scientifique, la sérénité et la pénétration²⁰". W.L. Grant, conférencier d'histoire coloniale à l'université d'Oxford, avait déjà publié un compte rendu très louangeur de l'édition française:

Peut-être est-ce la première fois qu'on traite du Canada scientifiquement. Il y a quelque chose de presque inhumain dans le détachement de M. Siegfried [...]. Bien que Français, protestant et anticlérical, il n'a presque rien laissé transparaître, dans son livre, de sa nationalité, de sa religion ou de ses convictions politiques. Bien que sans parti pris, il n'est pas terne; il s'est gardé de toute simplification excessive et il n'a pas essayé de réduire la vie nationale du Canada à quelques catégories²¹.

Le doyen de la faculté de droit de l'Université McGill, F.P. Walton, voit dans ce livre "un bel exemple de l'admirable lucidité de l'esprit français²²". Or bien des passages du *Canada, les deux races*, par exemple l'analyse des partis politiques canadiens, étaient de nature à mécontenter les Canadiens anglais. F.H. Underhill le reconnaît, qui écrit: "J'en déduis qu'il a froissé la plupart des Canadiens non-universitaires qui l'ont lu en 1907²³"

Conclusion

Les réactions québécoises au livre de Siegfried nous paraissent très révélatrices, par ce qu'elles taisent comme par ce qu'elles expriment. En histoire des idéologies, les silences peuvent être aussi éloquents que les formulations. Ils illustrent, en creux, les postulats tacitement reçus dans une culture, la structuration de l'espace social et, au sein d'une collectivité donnée, les rapports de force auxquels renvoient inévitablement les idéologies. Les groupes dans la société sont en effet engagés dans une lutte d'influence: leur discours et leur action tendent à réaliser un consensus autour de leur vision du passé, du présent et de l'avenir. Cette vision particulière à chaque groupe s'enracine dans des intérêts matériels: ceux-ci entretiennent avec celle-là d'intimes

relations de causalité. Mais elle aspire aussi à l'actualisation d'un certain idéal, d'un certain archétype. Ce serait appauvrir l'histoire, nous semble-t-il, que de réduire les idéologies à des occultations plus ou moins machiavéliques d'intérêts égoïstes. Elles le sont assez souvent — qui oserait le nier, — mais assez souvent aussi elles sont des approximations d'un rêve généreux: l'état social le mieux accordé à la nature de l'homme et à son environnement, ainsi qu'à la satisfaction de ses besoins les plus élémentaires comme les plus nobles. Une idéologie, assez souvent, c'est donc une tension entre des intérêts et un idéal. On ne saurait s'étonner de la présence d'idéal ou même d'utopie dans les idéologies, du moins telles que les pensent les élites intellectuelles, en quelque sorte commises à leur production par les groupes sociaux en lutte.

Nous pouvons invoquer, à l'appui de cette assertion, deux des grands courants de pensée des XIX^e et XX^e siècles. Le libéralisme et le socialisme, bien qu'historiquement liés à une classe sociale en particulier, sont devenus le patrimoine de l'humanité tout entière. La bourgeoisie a donné à la société globale les libertés et la démocratie. De même la société globale s'est assimilée certains éléments du socialisme, idéologie des classes laborieuses: reconnaissance des syndicats, État-providence, sécurité sociale, etc. Le défi de l'Occident de nos jours est peut-être de chercher l'harmonisation d'une certaine tendance à l'égalitarisme et au partage avec la préservation et l'affermissement des libertés. À cette fin, la multiplicité des centres de décision paraît indispensable. En regard de cet objectif, le coopératisme se révèle une formule prometteuse alors que le collectivisme, du moins tel qu'il a fonctionné jusqu'à ce jour, semble dangereux. (Nous pensons que le drame du communisme est d'avoir d'abord pris le pouvoir aux marches de l'Occident, dans des territoires sans traditions libérales.)

Comme on démontre le mouvement en marchant, nous venons d'exposer l'une des contradictions de la condition d'historien des idéologies: analyser et expliquer *scientifiquement* les idéologies alors qu'on est soi-même, consciemment ou non, imprégné de l'une d'entre

elles. Aussi l'historien trouvera-t-il prudent de se rappeler constamment qu'une idéologie peut être une tension entre des intérêts et un idéal et que bien des protagonistes, dans la lutte idéologique, méritent qu'on ne conteste pas leur sincérité²⁴.

Dans son entreprise, l'historien doit être à l'affût des occasions propices, celles où les idéologies se laissent plus facilement saisir qu'en temps ordinaire. Une controverse en est une. Bien que ponctuelle, elle permet l'affleurement de tendances durables (structures). Tel nous apparaît l'accueil réservé au *Canada, les deux races*.

Il nous faut donc, dans la présente conclusion, expliquer les réactions et les silences. Ce qui frappe le plus, dans l'analyse du dossier que nous avons constitué, c'est le quasi-monopole que détient la question religieuse. Pourtant, la domination coloniale qui pèse sur le Canada français est fort lucidement décrite par Siegfried, avec les nuances qu'impose l'originalité du cas québécois. On ne peut assimiler purement et simplement la situation des Québécois à celle des peuples du Tiers-Monde. Or les critiques, avons-nous dit, se sont braqués le plus souvent sur l'aspect religieux même si, comme Thomas Chapais et le P. Gonthier, ils admettaient la qualité des chapitres consacrés à d'autres sujets. Plus tard, des nationalistes feront l'éloge du livre. Ce ne sera certainement pas le traitement réservé à la question religieuse dans cet ouvrage qui portera Lionel Groulx à l'admirer. Comme F.H. Underhill, Groulx comparera Siegfried à Tocqueville²⁵. Dans une conférence prononcée à Sherbrooke, en mars 1927, il citera un passage du *Canada, les deux races*, commençant par cette phrase: "Le Canada français porte encore le poids de la conquête." Il accompagnera cette citation de ce commentaire: "ouvrage, discuté, mais le plus fort peut-être qu'on ait publié sur notre pays²⁶". Cet éloge, la plupart des Québécois cultivés pouvaient sans doute y souscrire. Largement diffusé, l'ouvrage se trouvait d'ailleurs dans toutes les bibliothèques importantes²⁷. Au dire de Victor Barbeau, les livres sur le Canada de ce "doctrinaire sentencieux et grave" qu'était Siegfried "faisaient autorité d'office, chez nous aussi bien qu'en France²⁸". En 1936, F.-A. Angers

n'hésitera pas à soutenir que Siegfried est "le Français qui a le mieux compris le Canada, notamment le Canada français²⁹". L'année suivante, André Laurendeau observera, au sujet cette fois d'un autre ouvrage de Siegfried, *le Canada, puissance internationale*:

Si nous faisons l'analyse de ce livre, nous aurions à faire quelques réserves importantes. Mais ces différences sont dépassées par un désir qui emporte tout, celui de *comprendre*³⁰ [...]

Et en 1956, Pierre de Grandpré classera Siegfried parmi les "meilleurs praticiens de la psychologie des peuples³¹". Pourquoi donc un ouvrage de qualité d'un auteur aussi généralement respecté n'a-t-il été commenté que partiellement?

Si la polémique a porté sur la question religieuse, c'est en partie parce que l'auteur abordait un aspect très délicat, mettant en cause l'exercice du pouvoir dans la société québécoise, mettant en cause, plus précisément, la puissance de l'Église, son influence, son autorité. Les réactions ainsi déclenchées se comprennent mieux quand on les replace dans le contexte de la vieille lutte entre ultramontanisme et libéralisme. Cette rivalité a profondément marqué l'évolution des idéologies québécoises dans la seconde moitié du XIX^e siècle. L'ultramontain avait une conception éminemment sociale de la religion, qui devait imprégner et diriger toute la vie de la collectivité. L'Église, dépositaire de la Vérité révélée, était supérieure à l'État, auquel elle devait par conséquent prodiguer ses directives. Le libéral, au contraire, distinguait entre le domaine de l'État et du savoir, d'une part, et le domaine de l'Église et de la Révélation, d'autre part. L'individu devait avoir droit à la libre discussion dans la recherche de la vérité, désormais relative plutôt qu'absolue. La religion, affaire privée, ne relevait plus que des consciences et des familles. Cependant le nationalisme s'interposait, pour ainsi dire, entre les deux tendances qui s'affrontaient: l'Église, admettait-on règle générale, avait protégé l'intégrité de la nation et assuré sa survie. Ce facteur, avec d'autres, a contribué à rendre moins tranchées les distinctions entre les deux camps. En effet, les doctrinaires, qu'ils fussent libéraux ou ultramontains, étaient minoritaires dans la société

québécoise de sorte que l'idéologie la plus répandue était, nous semble-t-il, une sorte de traditionalisme modéré. Or ce conservatisme admettait la prépondérance de l'Église dans nombre de secteurs de la vie collective. Lors de la parution du *Canada, les deux races*, cette influence atteignait son apogée. C'était l'aboutissement de la cléricatisation progressive de la société québécoise à partir de l'échec révolutionnaire de 1837. L'augmentation des effectifs cléricaux et l'évolution dans le domaine de l'éducation témoignent de ce phénomène. Cette force de l'Église, conjointement avec le poids de la civilisation rurale, par définition antipluraliste, dans le Québec d'alors, entraînait un conformisme assez contraignant, aux yeux de certains. Des esprits libres, curieux, novateurs pouvaient se sentir brimés, opprimés, comme en fait foi cette remarque de Rinfret: "dans ce pays de fourches caudines et de carcan [...], la liberté, quand il s'agit d'intelligence, n'est qu'un vain mot"³²". La controverse sur la question religieuse aurait sans doute été encore plus animée, plus vive, si la crainte n'avait retenu des libéraux et des crypto-anticléricaux de faire valoir publiquement leur point de vue.

Pour constituer notre dossier, nous avons dépouillé 25 périodiques³³. De ce nombre, 22 faisaient au moins mention du *Canada, les deux races*. Nous avons observé une constante: l'accueil que lui réservent les périodiques libéraux, au sens idéologique ou partisan du terme, est beaucoup plus favorable que celui des périodiques conservateurs, cléricaux ou ultramontains.

Si le débat sur la question religieuse se comprend en termes de structures socio-idéologiques, la conjoncture, comme facteur explicatif, doit aussi être retenue. Le livre, nous l'avons vu, a paru à l'époque du combisme, qu'on interprétait ici comme une persécution anti-catholique. Certains esprits pouvaient craindre la contagion, d'autant que certains événements survenus au Québec depuis peu pouvaient prendre, à la lumière de l'expérience française, un aspect menaçant, une valeur prémonitoire. Il n'y avait pas si longtemps, en 1893-95, le périodique *avancé Canada-Revue* n'avait-il pas intenté une poursuite en dommages-intérêts contre l'archevêque

de Montréal, Mgr Fabre? En 1897-98, les libéraux n'avaient-ils pas tenté de rétablir le ministère de l'Instruction publique?

Bref, structures et conjoncture prises en compte, les classes moyennes franco-québécoises — que ses membres fussent ultramontains, traditionalistes ou libéraux modérés — ne pouvaient que réprouber le sort que, dans son analyse, Siegfried faisait à l'Église québécoise. Indépendamment de leurs convictions religieuses, elles ne pouvaient tolérer que fût contestée une institution depuis toujours partie intégrante de leurs univers, garantie et légitimation d'un ordre social où apparemment elles dominaient. Voilà pour l'ampleur de la controverse sur la question religieuse.

Mais comment expliquer directement et précisément l'absence de débat sur le problème national des Québécois, sur le colonialisme qui pèse sur leur destin. En public, ce fut le silence ou peu s'en faut. En privé, l'exaspération pouvait plus facilement se donner libre cours. On a vu Siméon Le Sage, par exemple, conservateur mais nullement ultramontain, se récrier, dans sa correspondance, contre l'étiquette de vaincue que Siegfried voulait accoler à sa nation. D'autres, même en public, admirent implicitement leur état de dominés: Aegedius Fauteux trouvant humiliantes pour nous certaines constatations de Siegfried, mais incapable, semble-t-il, de les réfuter; Fernand Rinfret, repoussant une solution politique globale, mais préconisant une réforme de l'enseignement; Charles-Joseph Magnan, évoquant rapidement le rêve d'une Nouvelle-France indépendante, — le rêve de Jules-Paul Tardivel, mort en 1905, un an avant la parution du *Canada, les deux races*. Mais personne n'a eu le courage ou la lucidité d'affronter le constat global dressé par Siegfried. Le libéral Hector Garneau, interprétant la révolution avortée de 1837, y discernait une éclatante victoire: "C'est à cette époque que notre nationalité en dépit de ses revers, devint maîtresse d'elle-même et prit conscience de ses forces nouvelles et de son avenir triomphant." Ce discours aberrant, transmuant un désastre national en triomphe, n'est pas innocent: il porte sur le pouvoir dans la société. Pour

Garneau, en effet, 1837-38 avait abouti, dix ans plus tard, à la conquête de la responsabilité ministérielle, qui, bien que ne constituant à nos yeux qu'une libération collective toute formelle, n'en était pas moins le fondement du statut de notre classe dirigeante laïque. De ce fait, le Canada anglais avait associé à l'exercice du pouvoir politique les professions libérales franco-québécoises et les avait reconnues comme classe dirigeante à l'intérieur de leur sous-structure ethnique. Ce pacte tacite entre les groupes dirigeants de la société dominante, canadienne-anglaise, et les groupes dirigeants de la société dominée, franco-québécoise, était trop fondamental, par rapport à l'ordre de choses existant, pour qu'on pût adopter une autre attitude que le silence, sans risquer la *subversion idéologique*³⁴.

Les Québécois ne pouvaient polémiquer autour de la question du colonialisme parce que, à cette étape de leur évolution collective, ils en étaient incapables, ou plutôt leurs élites en étaient incapables. Aux enivrantes périodes de l'abbé Pâquet sur la glorieuse mission du Canada français, Siegfried opposait une impitoyable analyse de la précarité d'un petit peuple et de l'insignifiance objective de sa classe dirigeante. Ce tableau rien moins que fardé jurait trop sur la toile de fond que nous nous étions imaginée. Non content de ramener notre XIX^e siècle à ses proportions réelles, Siegfried mettait à nu l'indigence de notre projet collectif, de notre programme d'avenir politique et économique. Les élites qui en étaient les auteurs ne pouvaient que réagir émotivement et négativement. Seuls ceux qui auraient le courage intellectuel de méditer les dures leçons de Siegfried seraient en mesure, quelques années plus tard, d'y puiser les éléments d'un nouveau projet de société. Groulx fut de ceux-là.

Enfin, notre dossier sur les réactions québécoises au *Canada, les deux races* nous amène à voir, dans la polémique Rinfret-Gonthier, une anticipation de l'opposition qui caractérisera l'évolution du Québec dans les années 50 et pendant la révolution tranquille: le choc des nouveaux savoirs des sciences sociales avec les anciennes certitudes doctrinales de l'Église d'ici.

*

*

*

De nos jours, l'Église n'étant plus ce qu'elle était au tournant du siècle et le pluralisme régnant sur la cité, la question religieuse ne monopoliserait plus la discussion. D'ailleurs les Québécois en sont rendus à cette étape où ils peuvent placer en pleine lumière le problème de leur domination comme le démontre le débat sur la souveraineté-association. D'autant qu'ils savent que Siegfried était trop pessimiste et que, dans une certaine mesure, l'homme peut agir sur l'histoire. Le coopératisme, la nationalisation de l'électricité, l'intervention de l'État, directement ou par des sociétés mixtes, ont amorcé leur libération économique. La loi 101 a solidement engagé leur libération culturelle. Ces deux évolutions pointent vers leur libération politique. On tirerait grand profit de la lecture du *Canada, les deux races*: la comparaison de la situation telle que la décrivait Siegfried avec la situation actuelle montrerait le chemin déjà parcouru en regard de ce qu'il reste à parcourir. Alors qu'on sort de la poussière de vieux ouvrages qui peut-être ne méritent pas tant d'honneur, qui nous offrira une réédition de la prose pénétrante et limpide d'André Siegfried?

NOTES

1. R. Gervais, "Erreurs et préjugés", *La Nouvelle-France*, sept. 1906, t. 5, no 9, p. 436-447.
2. "Autour d'un mauvais livre", *La Croix*, 22 sept. 1906, p. 2; voir aussi Franc et sans dol, "Lisez ça", *ibid.*, 13 oct. 1906, p. 4.
3. F. Rinfret, "Douceuse insinuation de *La Croix*", *L'Avenir du Nord*, 5 oct. 1906, p. 1.
4. "Note de la rédaction", *L'Avenir du Nord*, 5 oct. 1906, p. 1.
5. F. Rinfret, "La science sociale et la foi catholique, d'après l'abbé Henri de Tourville", *L'Avenir du Nord*, 28 sept. 1906, p. 1-2. Voir aussi cet autre article de Rinfret, "M. Léon Gérin et la Science Sociale", *L'Avenir du Nord*, 19 oct. 1906, P. 1: Rinfret croit faire œuvre nationale en étudiant les phénomènes sociaux.
6. R. Gervais, "Erreurs et préjugés", *La Nouvelle-France*, t. 5, no 10, oct. 1906, p. 485-499.
7. F. Rinfret, "Dernier mot", *L'Avenir du Nord*, 26 oct. 1906, p. 1.
8. "Louis Fréchette par Fernand Rinfret", *Le Canada Français et le Franco-Canadien*, 30 nov. 1906, p. 2.
9. E. Auclair, "Chronique mensuelle", *Le Propagateur*, sept. 1906, p. 327.
10. "Rinfret-Siegfried", *La Vérité*, 13 oct. 1906, p. 8; "M. Rinfret et nous", *ibid.*, 3 nov. 1906, p. 4: *La Vérité* se défend d'avoir attaqué la

personne de Rinfret, "car ce n'est pas à M. Rinfret que nous en voulons mais bien à certaines de ses théories". Elle n'a pas publié sa lettre "parce qu'elle contient des plaintes imaginaires. Ainsi, M. Rinfret semble avoir la manie de se croire traiter par nous de libre-penseur, de non catholique. Cette manie tend à devenir épidémique au *Nationaliste* et à *L'Avenir du Nord*."

11. "La "Vérité" et M. Rinfret", *L'Avenir du Nord*, 9 nov. 1906, p. 1.
12. R. Gervais, "Erreurs et préjugés", *La Nouvelle-France*, t. 5, no 11, nov. 1906, p. 544-555.
13. "Une lettre de M. Siegfried", *L'Avenir du Nord*, 16 nov. 1906, p. 1.
14. J.-A. de la Morandière, "Une théorie du progrès", *La Vérité*, 2 fév. 1907, p. 6-7. Cet article est une réponse à l'article de Rinfret, "Une théorie du progrès", *L'Avenir du Nord*, 21 déc. 1906; voir aussi *L'Avenir du Nord*, 8 fév. 1907 et J.-A. de la Morandière, "Procédé loyal", *La Vérité*, 16 fév. 1907, p. 8.
15. "Un intéressant article de M. Arnould", *La Presse*, 10 nov. 1906, p. 16. *Le Nationaliste* se moquera du compte rendu de *La Presse* ("Échos et commentaires", 18 nov. 1906, p. 2). Voir aussi "Conférence au Havre", *Paris-Canada*, 1er déc. 1906, p. 3-4 et "Livres et revues", *Le Bulletin du Parler français au Canada*, t. 5, no 5, janv. 1907, p. 181. *Le Bulletin* a signalé la parution du livre dans sa bibliographie (t. 4, no 10, juin-juill.-août 1906, p. 374). Commentant un passage des *Chroniques* de Georges Dangon [il s'agit d'un récit de voyage au Canada] où celui-ci dit: "Quoique anti-clérical convaincu, je dois avouer que l'influence française n'est si grande que grâce au clergé catholique canadien-français", Adjudant Rivard — qui écrit sous le pseudonyme d'Antoine — y a décelé "une nouvelle confirmation de ce que disait M. Siegfried" (Antoine, "Le Canada en France", *ibid.*, t. 5, no 1, sept. 1906, p. 23).
16. *Le Canada* reproduit intégralement le discours de Lemieux ("L'hon. M. Lemieux [...]"), 20 avril 1907, p. 9).
17. APC, fonds W. Laurier, v. 467, no 126217: lettre de Laurier à l'honorable Arthur J. Balfour, ancien premier ministre de la Grande-Bretagne, 11 juill. 1907. Il s'agit d'une lettre de recommandation pour Siegfried. Traduction des auteurs.
18. ANQ, fonds Siméon Le Sage, B7, CC9, f. 341-342: lettre de Le Sage à Léon de Tinseau, 12 déc. 1908. Dans une autre lettre à de Tinseau, Le Sage dit, en parlant d'un article de Barrès dans *le Gaulois* intitulé "Le miracle canadien", que "les adversaires du traité de commerce ne manqueront pas de trouver qu'il fait mieux leur affaire que le livre Siegfried" (ANQ, fonds S. Le Sage B7, CC9, f. 350, lettre du 28 déc. 1908).
19. A. Siegfried, *The Race Question in Canada*, London, Eveleigh Nash, 1907, VIII-343 p.
20. *Review of Historical Publications relating to Canada*, t. XII, 1908, p. 137. Traduction des auteurs.
21. *Review of Historical Publications relating to Canada*, t. XI, 1907, p. 144-148. Traduction des auteurs.
22. *The University Magazine*, avril 1907. Traduction des auteurs.

23. *Introduction to the Carleton Library Edition* par F.H. Underhill dans A. Siegfried, *The Race Question in Canada*, (Toronto, McClelland and Stewart, 1966), 252 p., p. 1-13. Traduction des auteurs.
24. Carl Berger, par exemple, a insisté sur les convictions humanitaires de plusieurs impérialistes canadiens (*The sense or power, Studies in the ideas of Canadian imperialism, 1867-1914*, Toronto, 1970).
25. Préface de L. Groulx au livre de Jean Ménard, *Xavier Marmier et le Canada...*, P.U.L., 1967, p. vii. F.H. Underhill, *op. cit.*, p. 1.
26. L. Groulx, "Notre histoire maîtresse de fierté", Maurice Filion, sous la dir. de, *Hommage à Lionel Groulx*, Leméac, 1978/, p. 192-3.
27. A. Yon, *Le Canada français vu de France (1830-1914)*, P.U.L., 1975, p. 207.
28. V. Barbeau, "La Tentation du passé, Renseignements", *La Presse*, (1977), p. 96-97.
29. F.-A. Angers, "André Siegfried et le Canada", *Actualité économique*, v. 1, nos 5-6, 1936, p. 363.
30. A. Laurendeau, "Lettres de Paris...", *Le Devoir*, 13 fév. 1937, p. 9.
31. P. de Grandpré, "Civilisation canadienne-française", *L'Action nationale*, v. 45, no 5, janv. 1956, p. 377.
32. F. Rinfret, "Une théorie du progrès", *L'Avenir du Nord*, 21 déc. 1906.
33. Tous mentionnés précédemment, sauf *le Trifluvien*, qui ne parle pas du livre, et *la Vigie*, journal libéral, qui se borne à en signaler la parution (8 sept. 1906, p. 1), ainsi que deux journaux acadiens. *Le moniteur acadien* et *l'Évangéline* n'en soufflent mot, rendant la pareille à Siegfried, dont le mutisme sur l'Acadie est étonnant. Il y avait pourtant à peine 7 ans que Rameau de Saint-Père, le grand "ami" des Acadiens, était décédé. Peut-être l'Acadie ne présentait-elle pas le même intérêt pour Siegfried, protestant, républicain et moderniste, que pour Rameau, catholique et passéiste? Pour établir la tendance des différents périodiques, nous nous sommes inspirés de l'excellent ouvrage d'André Beaulieu et Jean Hamelin, *La Presse québécoise des origines à nos jours*, P.U.L., 1973-77, 3 v.
34. Remarquons que, du côté canadien-anglais, les réactions publiques ne laissent entrevoir aucune prise de conscience du schéma de domination dont on vient de parler. Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que les intellectuels canadiens-anglais de l'époque n'aient été aucunement enclins à l'autocritique. La possession tranquille de la vérité n'était pas une exclusivité québécoise.

L'actualité sur le vif

par Patrick Allen

13. A. S. Gifford, *The First Christmas in Canada* (London: Ewbank Noddy, 1927), viii-342-3.
14. *Review of Historical Publications appearing in Canada*, I, 1924, p. 137. Translation des auteurs.
15. *Review of Historical Publications appearing in Canada*, I, 1927, p. 144-145. Translation des auteurs.
16. *The Company Magazine*, août 1927. Translation des auteurs.

Décès de M. René Chaloult, voix de la conscience nationale

"Par une providentielle coïncidence, René Chaloult meurt à la fin du centième anniversaire de Lionel Groulx", écrivait Albert Rioux dans *L'Action nationale* de février 1979.

Ce n'est pas le seul lien qui réunit Groulx et Chaloult. Les deux hérauts du nationalisme québécois ont été pendant plusieurs décennies en communication constante par des envois d'articles à *L'Action française*, dirigée, en ce temps, par Lionel Groulx, par un échange suivi de lettres et de documents sur les problèmes du Québec, notamment sur l'idée et le processus d'adoption d'un drapeau national.

René Chaloult n'a pas manqué de cran et de courage. Son éloquence chaude et châtiée en a fait le favori des tribunes privées et publiques: il fut l'un des meilleurs orateurs du Parlement québécois. Comme le rapporte Albert Rioux, "sous des gouvernements pas plus nationaux qu'il ne fallait ou nationaux à la manière discrète et peureuse, René Chaloult était l'homme des propositions hardies, la voix de la conscience nationale".

Le *Journal des débats de l'Assemblée nationale* (20 décembre 1978) rapporte en quels termes MM. Maurice Bellemare, René Lévesque, Gérard-D. Lévesque, Camil Samson, Fabien Roy et Jean Garon, ont présenté leurs condoléances à l'occasion du décès de M. Chaloult et ont exprimé la haute estime qu'ils conservent pour ce grand Québécois.

"Je pense, dit M. René Lévesque, que personne n'a le droit d'oublier qu'en très grande partie, c'est à sa ténacité, à son obstination qu'on a fini par obtenir, il y a 31 ans cette année, l'adoption de ce symbole essentiel de toute nation, de point de ralliement d'une collectivité qui, pour nous, est le drapeau fleurdélié". M. Maurice Bellemare, qui a siégé avec M. Chaloult pendant plusieurs années, l'a qualifié de "grand nationaliste" puis il a rappelé deux événements plutôt insolites, tragiques même. Élu député de l'Union nationale dans

Kamouraska en 1936, M. Chaloult n'était pas un député de tout repos pour M. Duplessis: Un jour celui-ci était tellement mortifié, choqué par l'attitude que prenait René Chaloult, qu'il avait même fait sauter, par une loi spéciale, le comté de Kamouraska. "C'était assez draconien", commente M. Bellemare.

Il ajoute: "Le premier ministre, en 1939, M. Godbout, pensant faire un geste politique récupérable, était allé chercher M. Chaloult et l'a fait élire dans le comté de Lotbinière comme libéral. Au cours d'un débat qui fut très acerbe en cette Chambre, il avait accusé M. Godbout, après tous les bienfaits que M. Godbout lui avait faits, d'être le pire premier ministre que l'histoire du Québec eût jamais connu. M. Godbout est parti de son siège et est venu ici, au siège qu'occupe mon chef et lui cracha en pleine face, en lui disant: "Tu es un ingrat!"

M. Bellemare poursuit (page 5171 du Journal): Je n'ai pas besoin de vous le dire, ni l'Union nationale ni le Parti libéral ne l'ont supporté dans le comté de Québec, mais les associations pieuses, religieuses, nationalistes l'ont fait élire comme indépendant nationaliste."

Que M. Bellemare, doyen de l'Assemblée nationale, profite du décès d'un grand Québécois comme M. Chaloult pour faire passer dans son message de condoléances de tels souvenirs et de telles réflexions, c'est pure mesquinerie politique et une nouvelle preuve que de véritables grands hommes, tel un René Lévesque, savent rester debout!

La Ligue d'Action nationale perd Dominique Beaudin

Les lecteurs de *l'Action nationale* se rappelleront sans doute longtemps les articles bien écrits, bien équilibrés, empreints de finesse et d'humour où Dominique Beaudin faisait passer son message avec une fierté toute québécoise.

Or, après dix ans de maladie, M. Beaudin nous a quittés le 20 janvier 1979. Il a été administrateur de la

revue pendant plusieurs années, avec tout le dévouement et le désintéressement requis.

De 1928 à 1932, il fut rédacteur du *Progrès du Saguenay*, à Chicoutimi, puis chef du secrétariat général de l'ACJC de 1933 à 1934, puis directeur du *Richelieu* à Saint-Jean de 1935 à 1936 et, de 1937 à 1955, rédacteur et directeur de *La Terre de chez nous*, journal de l'Union catholique des cultivateurs.

À titre d'officier spécial, au service des travaux publics de la ville de Montréal, il s'occupa particulièrement de la publicité entourant la construction du métro, de 1955 jusqu'au moment de sa retraite. La brochure illustrée qu'il publia à cette occasion, est presque entièrement épuisée.

M. Beaudin fut l'homme du travail bien fait. Sa pensée était originale, logique. Il avait un sens de l'humour gouailleur qui portait cet homme, tout fait de mesure, à pointer les ridicules, les contradictions et les bassesses politiques du temps.

Ses amis se rappellent encore comment les Services de guerre, de 1941 à 1945, alimentaient les journaux du Québec avec des photographies et des commentaires de super-zélotes. À titre de directeur de *La Terre de chez nous*, il publiait, avec fidélité, la propagande fédérale et impérialiste mais il donnait un tel tour de plume aux commentaires que les lecteurs en avaient un rire gargantuesque. Mince consolation durant la dictature guerrière du fédéral mais quel bien-être, fait de liberté intellectuelle et de franchise, en ces temps de mensonges et de passions, nous communiquait M. Beaudin. Son nationalisme était éclairant et, mieux encore, hilarant.

Le vrai crime contre l'humanité

En janvier (revue *Relations*), M. Jean-Éthier Blais insiste sur "une responsabilité du sentiment national" qui est d'"arrêter l'érosion de la civilisation française en Amérique".

Pour arrêter cette érosion, il faut cerner en nous l'être *minoritaire*. Nous ne sommes pas minoritaires à la façon des Suisses et des Belges, proches de la France, de sa culture et de sa présence constante dans toutes les activités de leur vie. Pour eux, la promotion sociale implique la connaissance du français. Mais pour nous, coincés que nous sommes entre Ottawa et Washington, forcés de vivre pour l'Autre, jamais autonomes, la situation est plus dangereuse.

"Nous ne pourrions échapper à cet univers du mimétisme, poursuit M. Blais, que dans la mesure où, sous une forme ou sous une autre, le Québec se constituera véritablement en État national et que les rouages de l'État ne fonctionneront que pour nous, en fonction de notre forme d'esprit, de nos besoins. Cette loi est essentielle à notre survie. Elle l'est aussi à notre honneur."

Il continue: "Quelqu'un a soutenu un jour que la disparition du Canada tel qu'il est, en son entité politique, serait un crime contre l'humanité. Le vrai crime contre l'humanité, en terre américaine, ne serait-ce pas la lente et implacable érosion de la civilisation française qui entraînera notre disparition, à long terme certes, mais de façon totale? Ne nous faisons pas d'illusions, cette disparition, qu'on appellera intégration, beaucoup la souhaitent précisément parce que nous sommes Français. Dans un continent où triomphe l'uniformité, singulièrement linguistique, nous sommes la pierre de touche de toutes les contradictions." Les deux articles de M. Blais devraient être médités par ceux qui prétendent parler et agir au nom du Québec et des francophones d'Amérique!

Ottawa et le CNR concoctent un nouveau sapin au Québec

Atomic Energy of Canada, par le truchement du Conseil national de la recherche d'Ottawa et la complicité du French Power, serait en train de "passer au Québec le plus colossal des sapins en rééditant le scénario de 1945", selon Jacques Martel, directeur de l'INRSQ, tel que le rapporte Pierre Dupont dans *L'Actualité* (février 1979). Son article s'intitule: *Les Parias du nucléaire*.

Le Québec qui compte cent ingénieurs nucléaires, n'en retrouve qu'un seul qui ait réussi à être engagé depuis deux ans à l'*Atomic Energy of Canada*! Cette société, pourtant propriété de la Couronne fédérale, est responsable de la construction des centrales nucléaires pour tout le Canada. Sur 6106 employés, il n'y a que 230 permanents à Montréal dont 88 francophones! La majeure partie se trouve à Toronto (4600), au Manitoba (800) et en Nouvelle-Écosse (500).

La discrimination se pratiquerait sous les formes les plus diverses à *Atomic Energy of Canada*, fief de l'Anglosaxondom: le moins de francophones possible au bureau de Montréal ouvert depuis 1974! Les francophones tolérés sont dans l'impossibilité de parler leur langue. Ils ne peuvent s'envoyer que des notes en anglais. Tout devis ou document en français est automatiquement refusé. Les étrangers comme les Pakistanais et les Mindi reçoivent plus de courtoisie que les Québécois. Entre les dirigeants et les francophones (surtout commis et dactylos), où on retrouve 5 cadres sur 22 et 16 ingénieurs sur 69, on a placé un bloc-tampon formé essentiellement d'immigrants dont le zèle anglophile n'a rien de rassurant pour les francophones dans leur propre ville et leur propre État.

La discrimination à l'*Atomic Energy of Canada* se prolonge comme tout naturellement dans le blocage des promotions pour les francophones et les conséquences d'ordre salarial. Tout cela en 1979 dans un pays en quête de justice, d'égalité et d'unité.

À cause de ce racisme anglophone (qu'eux-mêmes ne *veulent* pas voir!) le Québec a dû se lancer seul dans la recherche sur l'énergie de fusion de l'atome, à l'Institut de recherches de l'Hydro-Québec, à Varennes.

Le gouvernement canadien bouda ce domaine de la recherche jusque vers 1977. Depuis, tout a changé à Ottawa et les subventions de recherche dans ce seul secteur ont atteint \$126 millions dont \$2 millions ont été versés au Québec en 1976!

Ainsi, en septembre 1977, l'INRS et l'université de Montréal demandent une subvention de \$400,000 pour continuer leurs recherches sur le réacteur à champ magnétique. On leur refusa cette subvention. Toutefois une subvention de \$20,000 est venue d'Ottawa, pour un programme de recherche sur les lasers! Par ailleurs, le fédéral a consenti le quadruple de \$400,000 aux universités d'Alberta et McMaster de Hamilton, PRÉCISÉMENT POUR DES PROGRAMMES ENTAMÉS PAR DES CHERCHEURS QUÉBÉCOIS.

"En 1974, rappelle Jacques Martel, le bulletin du Conseil des sciences du Canada tournait en ridicule la recherche que nous faisons au Québec sur la fusion thermonucléaire. On accusait l'INRS de jouer les prétentieux et le Québec de se lancer dans un domaine trop complexe. Décidément, on nous prend pour des caves! Nous espérions, malgré cet article non signé, que nous obtiendrions la grosse part lorsque des fonds seraient enfin débloqués pour la recherche sur la fusion, puisque nous étions non seulement en avance, mais presque les seuls. Comme vous le voyez, nous étions naïfs".

Pourtant les premières pages de l'histoire de l'atome au Canada ont été écrites à Montréal, de 1942 à 1944, dans les laboratoires de l'université francophone, par une équipe formée de Français, de Britanniques, de Canadiens dont Pierre Demers, qui a travaillé dans le plus grand secret à la mise au point d'un réacteur à eau lourde.

Le déplacement du matériel de l'université de Montréal et de la recherche s'est ensuite fait à Chalk River, à 175 kilomètres d'Ottawa, au lendemain de la guerre et de la loi que fit adopter C.D. Howe, ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, pour donner au pouvoir central la responsabilité totale du nucléaire. Sans s'en rendre compte, le Québec venait de perdre une guerre et des centres de décisions. Ontario gagna tout cela et aussi les retombées économiques pour leurs savants, les entreprises de sous-traitance de Canadair, de General Electric et de Westinghouse. Les entreprises québécoises comme Dominion Bridge, Dominion Engineering, Cana-

dian Vickers, Bombardier-MLW, etc. perdirent ces contrats possibles!

Voilà un exemple entre des centaines d'autres, depuis cinquante ans, d'un agissement fédéral au profit de l'Ontario, sans compensation pour le Québec. On nous enlève même des possibilités de développement. Ensuite ce même fédéral, cynique, trouve qu'il y a plus de chômeurs, moins de hauts salaires, moins de savants, au Québec!

La base de tout cela: la conviction chez les Anglo-Canadiens, universitaires et fédéralistes, que l'atome devait être anglais! Adam, dans son testament, n'a-t-il pas introduit une clause leur réservant l'énergie atomique? À partir de cette confiance dans leur bon droit et de leur supériorité, le gouvernement fédéral a aidé l'atome à s'angliciser à fond! *Quelles conclusions tirerez-vous de ce scandale nucléaire?*

La relève, selon Pierre Laurin, directeur des HEC

Notre prospérité s'appuie sur une économie nord-américaine et sur des investissements étrangers, dit M. Pierre Laurin, directeur de l'École des Hautes études commerciales, dans la revue *Commerce* (janvier 1979).

Il pense "qu'à l'avenir nous devons beaucoup plus compter sur nous-mêmes pour forger notre prospérité. Nous sommes d'abord beaucoup plus éveillés qu'avant au contrôle de notre patrimoine et cela est bien normal. Il y a aussi le fait que les grands investissements étrangers intéressés à notre marché et à nos ressources naturelles sont déjà sur place dans une large mesure et qu'ils seront relativement moins importants comme facteur de notre développement."

"Désormais, l'avenir du Québec devra donc, beaucoup plus qu'avant, se développer à partir de conquêtes par nos entreprises de marchés nouveaux, d'innovation sur place et d'une infrastructure propre à encourager les industriels étrangers à transformer chez

nous." Bref, nous devons, de plus en plus, être les moteurs de notre propre développement économique.

Viser à être moteurs dirigeants plutôt que poussés par les autres, telle est l'idée-force de nos chefs d'entreprise, de nos professeurs et des éducateurs, auprès des jeunes. Cette perspective est prometteuse.

Le Crédit Foncier et la Banque d'épargne

"Le Crédit Foncier passe sous le contrôle de la Banque d'épargne", voilà la grande nouvelle du 19 janvier. Transaction financière très importante à l'intérieur du monde financier francophone: "Avec des actifs de deux milliards et demi et peut-être de trois milliards, la Banque d'épargne se hissera ainsi au rang des cinq grandes institutions de gestion de l'épargne multi milliardaire dirigées par des Québécois de langue française", selon Michel Nadeau (*Le Devoir*, 19 janvier 1979). Que de succès économiques en ces dernières années! Et ce n'est pas fini!

Nécessité d'idées nouvelles et originales

Des universitaires et des hommes d'affaires viennent de créer un organisme de recherche sous le nom d'*Institut canadien de politique économique* pour apporter au pays des propositions constructives et originales qui sortent des sentiers battus de l'orthodoxie économique libérale que l'on ne cesse de retrouver dans les travaux du Conseil économique du Canada et du C.D. Howe Institute.

Parmi les membres de la direction on trouve des francophones, des anglophones et quelques grands noms, comme celui de Walter Gordon, qui ont préconisé un nationalisme réaliste dans les politiques économiques canadiennes. C'est de bon augure. Cette bouffée d'air frais nous reposera des études trop souvent tendancieuses du *C.D. Howe Institute Reports*.

Télémag fait bondir un économiste

Télémag cherche à expliquer les récentes hausses du taux d'intérêt au Canada. M. Léon Courville, directeur

de l'Institut d'économie appliquée à l'École des HEC, y trouve quatre erreurs principales. Il les commente dans *Le Devoir*, 18 janvier 1979.

L'important, ici, n'est pas de résumer l'article (on peut le lire soi-même) mais de signaler l'aspect positif: Radio-Canada fait bien de lancer des émissions éducatives sur l'économie.

L'important, aussi, c'est que les professionnels se donnent la peine de commenter ou critiquer ces émissions. Qu'il y ait plusieurs M. Courvilles! Il faut l'applaudir.

Priorité aux internes et aux résidents francophones

Cela paraît normal: les francophones, au Québec, doivent avoir la priorité sur les étrangers. Pourtant il a fallu que le gouvernement s'en mêle.

L'internat et les résidences d'étudiants en médecine, dans les hôpitaux du Québec sont des postes rémunérés et coûtent annuellement à l'État environ trente millions de dollars.

Or, depuis 1977, le ministère des Affaires sociales diminue les postes rémunérés de futurs praticiens réguliers de la médecine. L'université McGill, parce qu'elle admet depuis toujours plus que les autres universités du Québec un bon nombre d'étudiants provenant d'ailleurs, voit donc diminuer ses postes d'internes et de résidents.

Il était inconcevable que le contribuable québécois subventionne ainsi indirectement les autres provinces canadiennes et les étrangers par des subventions à leurs futurs médecins étudiant au Québec. Gros bon sens que les gouvernements précédents n'ont pas perçu. Toutefois le ministère a consenti à échelonner les coupures annuelles sur cinq ans au lieu de trois, par déférence pour McGill et ses étudiants.

L'économie de la région de Montréal, manque d'entrepreneurship

Un document d'une quarantaine de pages préparé par Pierre Lemieux (Chambre de Commerce de Montréal,

décembre 1978) fait le portrait économique de Montréal. Il est inévitablement ambigu et sombre.

Historiquement depuis une trentaine d'années, Montréal décline et Toronto grandit. Peu de causes d'ordre strictement économique! Les responsables sont les décisions discutables des gouvernements et surtout le manque d'entrepreneurship chez les hommes d'affaires de Montréal.

Les difficultés ne sont pas insurmontables: identifier et faire disparaître les obstacles politiques qui ont paralysé l'essor de la ville; valoriser et encourager l'esprit d'entreprise.

Les trois annexes du document sont importantes: A) liste des entreprises qui, depuis 1976, ont décidé de déplacer leurs activités administratives; B) à propos d'une étude récente de l'OPDQ sur Montréal; C) quelques réflexions sur les subventions et l'assistance des gouvernements.

Le patronat se décontracte devant le Parti québécois

En janvier 1979, le 7^e questionnaire semestriel du Conseil du patronat du Québec a donné des résultats, imprévus des dirigeants, et a indiqué une attitude décontractée devant le Parti québécois: 78% croient que le climat social est bon ou passable; 69% portent le même jugement sur les conditions économiques et 44% sur le contexte politique.

De tels résultats, pour être compris, doivent être lus en fonction des rapports antérieurs. Actuellement les chefs d'entreprises indiquent une nette amélioration de l'ambiance pour les affaires.

Serait-ce que la réalité a vraiment changé ou que les hommes d'affaires s'adaptent graduellement aux changements? L'important est de commencer à être moins émotif et moins pessimiste face à l'évolution du milieu. Plus rationnels, deviendront-ils plus dynamiques?

La transition de minoritaire à majoritaire présente un défi

En dehors de toute considération politique, la notion de QUÉBÉCOIS représente un statut *majoritaire* par opposition à la notion de CANADIEN-FRANÇAIS qui reflétait le statut minoritaire, consacré pour les francophones, par la constitution de 1867.

Avec l'évolution de la mentalité au Québec et malgré les actes de répression excessive lors de la révolte de 1837, les deux crises de la conscription (1914-1918 et 1939-1945) et celle d'octobre 1970, beaucoup de francophones ont acquis une grande fierté pour leur propre milieu et une plus grande confiance en eux-mêmes en vivant comme majoritaires chez eux. Ces deux éléments de transformation attisent la méfiance ou le rejet, chez eux, pour tout ce qui vient d'Ottawa et de son impérialisme comme pouvoir central.

Les politiques économiques d'Ottawa sont perçues comme organisées pour favoriser l'Ontario et l'Ouest. Ce fait augmente les frustrations des francophones et les incite à prendre en main tous les contrôles de leur vie économique et sociale.

Cet élément de fierté et d'autosuffisance que reflète le terme de QUÉBÉCOIS ne vient donc pas du Parti québécois mais de tout le contexte historique et politique que le Parti québécois est venu, par la suite, cristalliser.

Ces réflexions émergent dans un texte (*Le Devoir*, 10 janvier 1979) de Victor Taboul intitulé: *De la présence à la participation: la communauté juive au Québec*, extrait de son remarquable volume, *Mythe et image du Juif au Québec*.

L'économie du Québec dépassera celle du Canada

M. Pierre MacDonald, premier vice-président de la Banque de Montréal, section du Québec, a prédit, vers la mi-janvier 1979, devant 400 hommes d'affaires, que l'économie québécoise connaîtra en 1979 une croissance plus forte que celle du Canada, surtout si le climat social ne se détériore pas.

Au cours d'une conférence de presse, M. MacDonald a reconnu que: "deux ans après novembre 1976, les Québécois mangent encore et que l'on vit depuis deux ans avec la certitude qu'il y aura un référendum: il n'y a rien de nouveau."

Comme l'année 1979 sera, au Québec, celle de l'économie, après celle de la culture (1977), et celle des mesures sociales (1978), le bilan économique s'annonce d'autant plus encourageant que les leaders d'entreprises et les chefs syndicalistes semblent s'être acclimatés aux nouvelles conditions politiques du Québec et devraient finir par se parler comme des hommes libérés et adultes.

Un vice-roi aligné? Vendeur politique parmi d'autres?

La crédibilité d'un représentant suprême de l'autorité politique, en régime britannique, dépend en grande partie de sa modération et de son impartialité face aux débats du milieu.

Le 22^e gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, l'aurait-il oublié lors de la cérémonie d'investiture?

Lise Bissonnette, dans un éditorial lucide et objectif (*Le Devoir*, 17 janvier 1979), a exprimé un point de vue digne d'être lu et relu, en regard du discours du vice-roi.

Après avoir souligné les bons côtés de M. Schreyer, elle explique pourquoi on peut s'étonner que sa première déclaration comme vice-roi ait rompu d'une façon aussi radicale avec la tradition de neutralité politique toujours respectée par ses prédécesseurs.

Bien sûr, le gouverneur général peut inviter les Canadiens à la pratique des vertus politiques qui favorisent l'unité canadienne mais n'aurait-il pas dû s'abstenir de jugements politiques carrément partisans?

Les droits des jeunes et d'être jeune

Les membres du Comité de la protection de la jeunesse ont rendu public un document de qualité (*Le Devoir*, 17 janvier 1979) à l'occasion de la mise en vigueur

de la nouvelle loi québécoise sur la protection de la jeunesse et l'inauguration de l'Année internationale de l'enfance.

Il est ainsi plus facile de distinguer puis de lier la PROTECTION au DÉVELOPPEMENT de la jeunesse. Quand les adultes ont tellement peur de créer et d'éduquer de nouveaux jeunes aux responsabilités sociales et économiques, l'année 1979 qui gravitera autour des enfants qui ont réussi à naître, pourra-t-elle aussi faire penser à ceux qui ont été refusés ou qui ont été avortés?

Seize milliards perdus à cause du pouvoir central

L'étude *Politiques fédérales et économie du Québec*, publiée par l'Office de planification et de développement du Québec, conclut: le Québec aurait dû recevoir du pouvoir central \$16,000,000,000 de plus entre 1961 et 1974, soit l'équivalent des barrages de La Grande, à la Baie James.

Ce détournement, équivalant à \$1,100,000,000 par année, correspond à 83,000 emplois directs et indirects dont le Québec a été privé.

Ces conclusions, limitées à la dimension économique, limitées à la période récente, limitées par des concessions mathématiques à Statistique-Canada, ne forment pas un bilan total du fédéralisme canadien.

Toutefois cette étude montre à l'évidence que la centralisation des pouvoirs économiques par le gouvernement fédéral est une erreur. Car le Québec, géré par le fédéral, devient un terrain d'exploitation. Que le fédéral donne des règles, des normes et des critères uniformes, acceptés par les provinces, peut-être, mais qu'il ne gère pas le Québec en le vidant de ses ressources.

Se retrouver avec le rapport Pépin-Robarts

Sous le titre *Se retrouver*, le rapport Pépin-Robarts, connu depuis le 26 janvier 1979, identifie deux des caractères du Canada: la dualité linguistique et les régionalismes. Voilà, pour les Commissaires, les racines

de la crise canadienne et les points à reconstruire, selon les recommandations du rapport.

Il propose le renforcement de l'intégration économique du pays et la provincialisation des responsabilités linguistiques et culturelles. Il consacre aussi la *spécificité* du Québec. Le rapport a évidemment peur de parler de *deux nations* mais il admet implicitement que cette réalité sous-tend toute la crise actuelle du pays.

Les commissaires veulent un fédéralisme plus structuré, plus équilibré. Document lucide et constructif, estime Claude Ryan. Désaveu de l'approche Trudeau, déclare Claude Morin. Avertissement pour Trudeau, écrit *Le Monde*. Dossier qui met en relief les contradictions du fédéralisme selon René Lévesque.

En 111 ans de fédéralisme nous avons accumulé trop de *preuves* contre la centralisation économique d'Ottawa pour accepter toutes les recommandations du rapport. Mais les commissaires ont fait preuve de courage. Leur perception des réalités canadiennes est souvent plus juste que celle du Parti libéral fédéral ou provincial. C'est à leur honneur.



Notre bilan financier

par Jean Genest

Nos lecteurs et amis se sont montrés tellement généreux envers la revue, ils en ont tellement fait leur affaire, qu'il me paraît juste de leur donner un état de compte de L'ACTION NATIONALE.

Nous sommes une entreprise à but non lucratif. Depuis 1958, M. François-Albert Angers et moi-même, nous nous sommes partagé les tâches de la direction de la revue et de son administration financière. Nous avons calculé qu'à un salaire minimum (\$1,500. par année), à nous deux, nous représentions des salaires accumulés de \$23,000. jamais payés. C'est en grande partie parce que tout notre travail a été bénévole que la revue a pu continuer et prospérer. Voilà notre part. Sans compter les recherches et les articles.

Nos amis, par ailleurs, ont correspondu à ces efforts en confiant à la Fondation Minville, fondée en 1968, un capital d'environ \$40,000, à l'heure actuelle. L'intérêt de ce capital a aidé la revue à "rencontrer" les augmentations des frais, l'inflation générale et les hausses du ministère fédéral des Postes. La revue est donc le résultat de beaucoup de dévouements et de gestes pratiques.

Voir l'état de l'évolution des fonds, du 1^{er} janvier 1978 au 31 décembre 1978 à la page suivante.

Quelques commentaires

1 — L'année 1978 est une des meilleures connues par la revue depuis la direction de l'abbé Groulx et d'André Laurendeau.

2 — Cependant il faut signaler la fragilité de l'ensemble. Une perte de 200 abonnés suffirait pour nous mettre sur le bord de la faillite. Un gain de 200 abonnés nous lancerait en pleine prospérité.

3 — Un plus grand nombre d'annonceurs, parmi les grandes entreprises canadiennes-françaises, constituerait une garantie et une nouvelle solidité. Mais il n'est pas difficile de discerner les "peurs" qui règnent dans le monde des affaires. En général on y craint, faussement, une répercussion à une annonce dans l'Ac-

BILAN DE L'ACTION NATIONALE POUR 1978Provenance des fonds

Disponibilités en banque	
au 1 ^{er} janvier 1978	\$ 1,835.40
Dépôts: abonnements, annonces, ventes	31,660.54
Dons	2,614.00
TOTAL:	\$36,109.94

Utilisation des fonds

Imprimerie (impressions, enveloppes) ..	\$21,349.20
Fondation Minville (dons reçus à <i>l'Action nationale</i> et remis à la Fondation)	3,046.00
Loyer du secrétariat	600.00
Salaires	3,270.00
Cadeau à l'ex-secrétaire	550.00
Correcteur d'épreuves	410.00
Secrétariat (équipement, timbres, enveloppes, etc.)	1,978.53
Conseil d'expansion économique (expédition)	986.22
Receveur général (affranchissement de la revue)	500.00
Ottawa. Impôts au Receveur général ...	103.68
Québec. Impôts au Ministère du Revenu	213.63
Commission des accidents du travail ..	50.04
Varia	1.00
TOTAL:	\$32,507.30
SOLDE EN BANQUE	
POUR LE 1 ^{er} JANVIER 1979:	3,051.64
	\$36,109.94

tion nationale. On semble craindre le mécontentement de l'influence anglo-canadienne par leurs banques ou leurs entreprises d'approvisionnement. Psychologiquement, une bonne partie d'entre elles ne sont pas mentalement libres. Plusieurs, nées avec un grand élan patriotique, se sont mues, en devenant de grandes entreprises, en agents neutres et ont abandonné tout rôle social, surtout en ce qui regarde l'essor politico-social du Québec.

4 — Notre revue est inscrite dans 489 bibliothèques dont Harvard, Yale et Cornell et plusieurs universités anglo-canadiennes qui veulent se renseigner sur le Québec.

5 — Dans les bibliothèques du Québec notre revue est l'une des plus consultées en ce qui regarde les travaux et les recherches des élèves et des étudiants. Toutefois nous sommes surpris de voir comme il y a peu de professeurs dans le secondaire, les CEGEP et les universités qui s'abonnent. Ils consultent mais ne s'abonnent pas. Autrefois le monde de l'enseignement était la principale source d'abonnements de la revue. Pas actuellement. C'est regrettable!

6 — Toutes les associations et mouvements nationalistes du Québec et du Canada sont abonnés à la revue.

7 — Nous voulons profiter de cette période de prospérité relative pour redonner un nouveau dynamisme à la Ligue d'Action nationale en cherchant de nouveaux collaborateurs et directeurs et en multipliant les rencontres au point de devenir un véritable Centre de pensée et d'action pour faire progresser le PROJET-QUÉBEC.

8 — Notre merci à tous les annonceurs, abonnés et amis actuels. La revue est "notre" œuvre à tous.

9 — Au 20 janvier 1979, les derniers résultats de notre souscription-maison lancée en décembre 1978, donnent \$7002. à la Fondation Minville. Dans le monde des spécialistes en relations publiques, on considère comme phénoménal que 10% des sollicités aient répondu.



CORRESPONDANCE

Note sur la comparaison des données linguistiques de 1971 et 1976

par Charles Castonguay

Dans son article "La langue française au Canada et au Québec" paru dans le précédent numéro de cette revue, le père Richard Arès a comparé les données des recensements de 1971 et de 1976 portant sur la langue maternelle. Il en a tiré la conclusion suivante: "Il en découle un fait significatif et brutal: tant au pays que dans chacune des provinces, même au Québec, le français, en tant que langue maternelle, a subi, en un bref espace de cinq ans, un recul qui laisse songeur et ne peut que faire douter de son avenir". Le père Arès trouve en effet que de 80.7 pour cent en 1971, la fraction de la population de langue maternelle française a passé à 80.0 pour cent au Québec en 1976. Cependant, contrairement au procédé utilisé en 1971, en 1976 Statistique Canada n'a pas assigné aux différents groupes linguistiques de 1.8 pour cent de Québécois qui n'ont pas répondu à la question. Évidemment, donc, avant de comparer les données de 1971 et de 1976, il faut distribuer d'une façon ou d'une autre les non-répondants de 1976 parmi les diverses langues maternelles.

À première vue, il paraît acceptable d'effectuer cette distribution au prorata des répondants, ce qui équivaut à supposer qu'environ les quatre cinquièmes des non-répondants seraient de langue maternelle française. Cela donnerait au total environ 81.4 pour cent de Québécois de langue maternelle française en 1976, soit une nette augmentation par rapport à 1971. À partir d'une telle méthodologie, dans un discours retentissant le ministre fédéral Monique Bégin a en effet tiré une conclusion diamétralement opposée à celle d'Arès: "Le poids relatif des francophones au Québec a légèrement augmenté entre 1971 et 1976" (*Le Devoir*, 23 novembre 1977).

Qui donc a raison? Dans l'état actuel des connaissances, il faut répondre ni l'un ni l'autre. J'ai critiqué en détail la méthodologie utilisée par Bégin, car il semble que les personnes de langue maternelle française seraient sous-représentées parmi les non-répondants de 1976, et que leur distribution au prorata des répondants ne serait pas un procédé valide (*Le Devoir*, 7 mars et 11 avril 1978). Jusqu'à ce que Statistique Canada se décide de présenter les données de 1976 sous une forme com-

parable à 1971, il serait par conséquent indiqué de s'abstenir de conclure quant à l'évolution des groupes linguistique au Québec de 1971 à 1976.

La même réserve s'impose devant les comparaisons du père Arès concernant les minorités francophones du Canada anglais.

Compliments du

Mouvement national des québécois

et des sociétés membres:

SNQ	ABITIBI - TÉMISCAMINGUE
SNQ	CENTRE DU QUÉBEC
SNQ	CÔTE-NORD
SNQ	EST DU QUÉBEC
SNQ	DES HAUTES RIVIÈRES
SNQ	DU LANAUDIÈRE
SSJB	DE MONTRÉAL
SNQ	OUTAOUAIS-NORD
SNQ	RÉGION DE L'AMIANTE
SNQ	RÉGION DE LA CAPITALE
SNQ	DES LAURENTIDES
SNQ	SAGUENAY - LAC ST-JEAN
SNQ	RICHELIEU - YAMASKA
SSJB	DE ST-JEAN
SSJB	DE LA MAURICIE

Hommage
de la
FÉDÉRATION
DE MONTRÉAL
des
CAISSES POPULAIRES

HOMMAGE
de la
SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE
DE MONTRÉAL
et de
M. JEAN-MARIE COSSETTE,
Président

82 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal — H2X 1X3
843-8851

•

HOMMAGE
DE LA
FÉDÉRATION DE QUÉBEC
DES
CAISSES POPULAIRES
DESJARDINS

•

LES AMIS DE LA REVUE

BIJOUTERIE POMPONNETTE inc.

J. Brassard, prés.
256 est, rue Ste-Catherine
Montréal H2X 1L4 — 288-3628-29

GABRIEL CHARRON

563, 45e avenue
LaSalle — 366-9116

AVOCAT

JEAN-HUBERT MARANDA, avocat

325 est, boul. St-Joseph
Montréal — 288-4254

FER

F.X. LANGE INC.

ACIER DE STRUCTURE SECOND
TIGE À BÉTON — PLAQUES

10,530 est, boul. Henri-Bourassa
MONTRÉAL H1C 1C6 - 648-7445

TRADUCTION

CLAUDE-PIERRE VIGEANT, traducteur et publiciste,

604, rue Waterloo,
LONDON - ONTARIO
N6A 4E3

LAINE PAUL GRENIER ENR.

Spécialité:
laine du Québec

2301 est, rue Fleury
Montréal H2B 1K8
388-9154

GROULX, CADIEUX & MONGEAU

Notaires

Yvon Groulx, b.a., l.ph., ll.l.
Gilles Cadieux, b.a., ll.l.
Denis Mongeau, b.a., ll.l.
J.-C. Larocque, b.a., ll.l.

4416, boul. Pie-IX

Tél.: 254-9435

AVOCATS

GUY BERTRAND & ASSOCIÉS, Avocats

42, Sainte-Anne, suite 200,
Québec, Qué. G1R 3X3
Tél.: 692-3951

Guy Bertrand, Gilles Granier, Louise Otis

COMPTABLES

Desforges, Beaudry, Germain & Associés

Comptables agréés
210 ouest, boul. Crémazie,
suite 2
Montréal 354 — Tél.: 388-5738

PLACEMENTS

RAYMOND CAMUS INC.

Courtier en valeurs mobilières

500, place d'Armes, ch. 1020, Montréal — Tél.: 842-2715

OBLIGATIONS — Actions et Fonds mutuels

QUINCAILLERIE

EDOUARD ROY & FILS LTÉE

Quincaillerie en gros
exclusivement

4115 est, rue Ontario, Mtl H1V 1J8
Tél.: 524-7541

FRANÇOIS-ALBERT ANGERS

POUR ORIENTER NOS LIBERTÉS

Volume de 280 pages, publié en 1969, qui reproduit le meilleur de la pensée de M. Angers et qui éclaire l'actualité que nous vivons sans toujours voir les grandes lignes de fond.

FONDATION MINVILLE

La mini-souscription de
décembre 1978 a rapporté
la jolie somme de \$7277.



Le plus fort
montant jamais atteint.



MERCI
de la part de toute l'équipe
de l'Action Nationale!



Ce capital inaliénable nous apporte
un intérêt qui donne vigueur
et longévité!

DES VOLUMES À DISTRIBUER

- 1) Biographie de LIONEL GROULX, 1968, 288 pages, \$5. Illustré.

Une dizaine d'études essentielles. Tout étudiant de CEGEP et d'université devrait connaître le grand inspirateur de notre indépendance.

- 2) Les États Généraux: assises nationales, mai-juin 1969, 640 pages, \$7.

La plus grande synthèse jamais entreprise sur le nationalisme québécois et les problèmes du Québec à étudier.

- 3) Sur les Acadiens:

- *L'Acadie actuelle*, 180 pages, \$3.
- *Le Parti Acadien*, 110 pages, \$3.

- 4) Fr.-A. Angers: Pour orienter nos libertés, 280 pages, \$5.

Les grands textes d'un grand patriote et d'un penseur.

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

DIRECTION: JEAN GENEST

Chef de secrétariat: Mme Muriel Champagne

Rédaction et administration: 82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
H2X 1X3 ou Tél.: de 09.00 à 13.00 h. à: 845-8533.

Abonnement: \$15. par année. De soutien: \$25.

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans l'INDEX DES PÉRIODIQUES CANADIENS, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, PÉRIODEX, publié par la Centrale des Bibliothèques, et RADAR (Répertoire analytique d'articles de revues du Québec) publié par la Bibliothèque nationale du Québec.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT: M. François-Albert Angers

VICE-PRÉSIDENTS: Madame Paul Normand
M. Charles Poirier

SECRÉTAIRE: M. Gérard Turcotte

TRÉSORIER: M. Patrick Allen

DIRECTEURS:

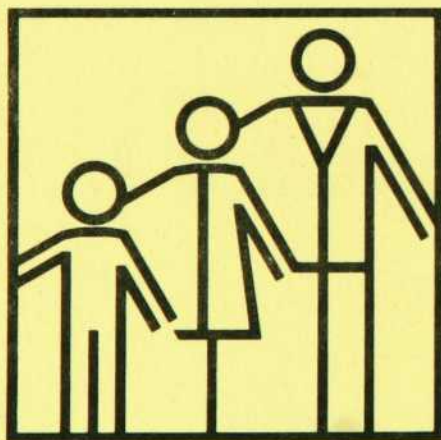
MM. Yvon Groulx
Richard Arès
Albert Rioux
Jean-Marc Léger
Jean Genest
M. et Mme Michel Brochu
Claude Trottier
Jean Marcel
Rosaire Morin
Jean-Marc Kirouac
Ruth Paradis

Dr Pierre Dupuis
Léo Jacques
Dr Jacques Boulay
Charles Castonguay
Guy Bouthillier
Pierre Trépanier
Raymond Barbeau
Delmas Lévesque
André Auclair
Jean-Paul Rioux
Mme Nycol Pageau-Goyette
André Provost

Pourquoi pas chez nous?

Pour vos assurances-vie

**Pour une carrière
en assurance-vie**



La Solidarité

Compagnie d'assurance
sur la vie
Siège social
à Québec



Agences

Amos
Québec
Longueuil

Chicoutimi
Rimouski
Sainte-Foy

Sherbrooke
Ville de Laval
Drummondville

Beauceville-Est
Rivière-du-Loup